

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

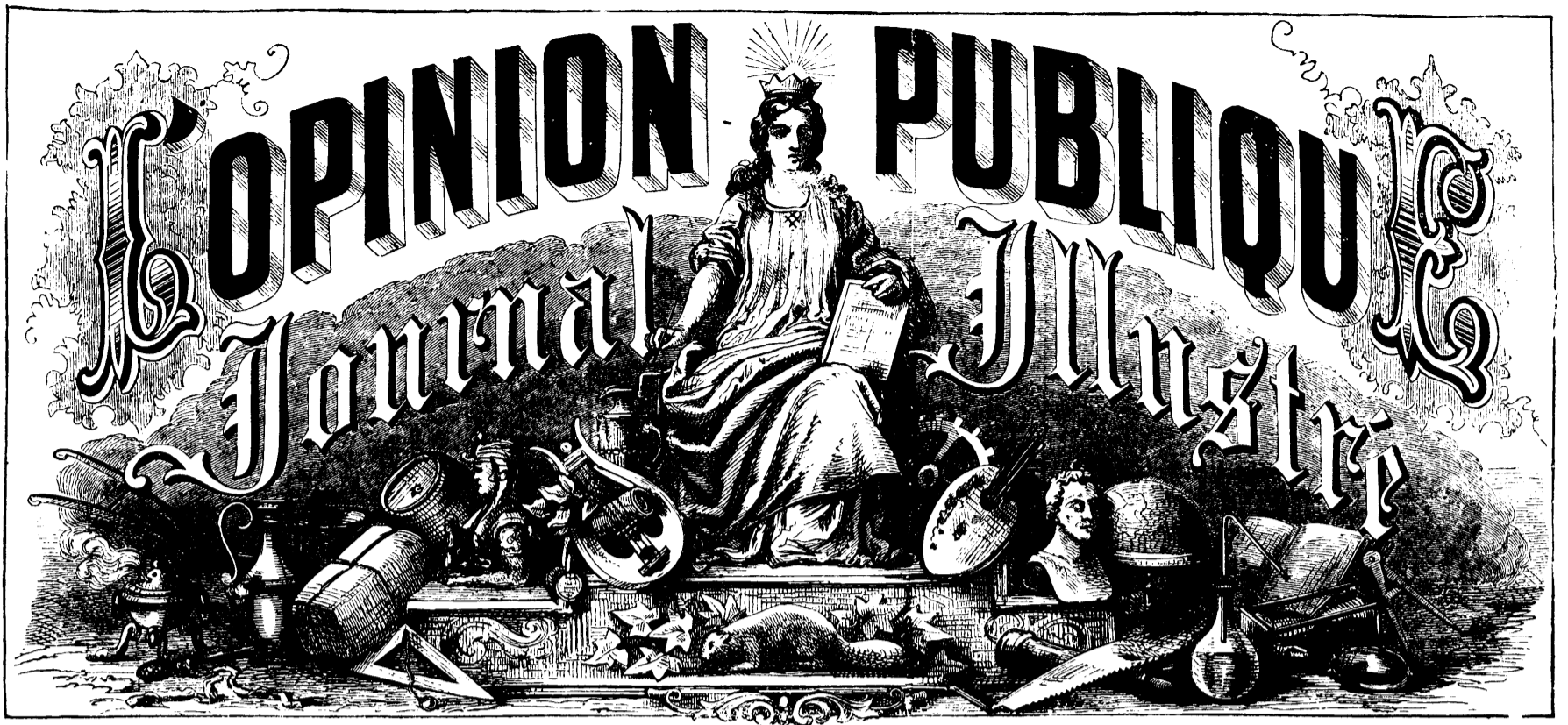
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. V.—No. 21.

MONTREAL, JEUDI 21 MAI 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LA ST. JEAN-BAPTISTE

Nous exprimions, l'autre jour, l'espérance que les Canadiens de l'Etat de New-York abandonneraient leur projet de Centenaire, afin de pouvoir se joindre à la grande fête du 24 juin dans notre ville. La lettre suivante confirme à la fois nos prévisions et la bonne idée que nous avons du patriotisme de nos amis :

New-York, 5 mai 1874.

A. M. ALF. LAROCQUE, jr.,
Sec. comité d'organisation de Montréal.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 29 avril, qui a été soumise à une réunion des signataires de la circulaire. J'ai été chargé de vous remercier de l'avoir présentée, selon notre désir, au comité d'organisation de la société de Montréal, tout en regrettant la décision à laquelle il en est venu.

La constitution principale sur laquelle reposait notre projet de centenaire ayant été rejeté, le comité provisoire du centenaire 1875 croit devoir retirer son projet pour le présent et vous prie de ne pas le soumettre, par conséquent, aux délibérations de la société de Montréal.

Pour le comité,

(Signé,)

GEORGES BATHORLOR.

AVENTURE DE VOYAGE

Il y a de cela quelques semaines, deux Québécois faisaient une excursion vers Rimouski. En ces paroisses éloignées on retrouve la franche et cordiale hospitalité des anciens jours. Aussi nos deux touristes avaient-ils accepté le vivre et le couvert chez un brave bourgeois du lieu. Pendant qu'on se livrait dans la maison aux apprêts du repas, des groupes nombreux paraissant en proie à la plus vive curiosité, ne cessaient de passer et d'entourer la maison où le propriétaire lui-même se confondait en soins, en prévenances de toutes sortes envers ses hôtes. Un grand brun, surtout, découpé en hercule, semblait être l'objet particulier de cette sollicitude. Sous les prétextes les plus oiseux, les plus hardis de la foule pénétraient dans les appartements et cherchaient du regard à découvrir celui qu'on leur avait signalé.

Le grand brun se montrait il par hasard, c'étaient aussitôt des sourires, des clin-d'œil, des signes d'intelligence, des coups de chapeaux, des exclamations d'étonnement et de sympathie. Notre voyageur, naturellement fort surpris, répondait avec bienveillance et politesse à ces démonstrations familières et courtoises.

Lorsqu'il confondu, tout interloqué de ces salamalecs, notre gaillard interrogeait d'une façon muette le visage de son amphitryon, celui-ci, souriant d'un air entendu et discret, lui pressait significativement la main, lui donnait une bourrade amicale ou bien se rapprochant lui glissait à l'oreille ces mots mystérieux :

« Je sais tout. Ne craignez rien, ces braves gens vous ont reconnu et vous pouvez compter sur eux comme sur moi même. »

Des notables de l'endroit étant survenus, on dut leur présenter notre voyageur. Une fois c'était le propriétaire, une autre fois c'était son compagnon de voyage qui déclinaient la phrase stéréotypée :

« J'ai l'honneur de vous présenter M. Montpetit, de Québec. »

Les nouveaux venus, s'emparant alors de la main de

l'étranger, la secouaient avec force, et chacun d'eux, en se retirant ne manquait point de sourire et de répéter en passant :

« Nous savons tout ! Chut ! Compris ! »

D'autres se contentaient de hocher la tête d'une façon significative et quittaient la place en plaçant leur index sur leur bouche fermée.

Que diable signifiait cette pantomime ?

Fort intrigué notre touriste s'adressa à la dame de la maison :

« Je ne pensais point être aussi connu que cela dans votre localité, lui dit-il. »

— « Oh ! monsieur, on ne vous a jamais vu, c'est vrai, mais on vous connaît bien, allez ! Beaucoup de personnes ici ont même votre photographie ! »

Et les servantes qui étaient aux écoutes, d'assurer que ce que disait madame était la vérité pure.

— « Mais je pense qu'il y a erreur ; on me confond sans doute avec quelqu'autre. »

— « Allons, allons, monsieur, inutile de nous mettre à l'épreuve ; on ne vous trahira pas. »

Une fois à table, et durant le repas, la conversation fut des plus animées. A chaque plat l'amphitryon demandait avec intérêt à son hôte s'il avait conservé l'habitude de la cuisine nationale, s'il se souvenait des mets du pays, et s'il ne regrettait point sa vie, si libre et si indépendante.

Comme bien on le pense, notre homme répondait qu'il n'avait jamais vécu d'autre cuisine, qu'il ne regrettait rien, et ne comprenait point du tout où l'on voulait en venir. L'hôtesse alors lançait une œillade en dessous à son compagnon, tandis que le propriétaire frappant familièrement sur l'épaule du convive ahurri :

« Farceur, disait-il, je sais tout ! inutile de dissimuler, allez ! »

Et il accompagnait son accolade d'un gros rire, se renversant sur le dossier de sa chaise, en clignant malicieusement des yeux.

Le repas achevé, on proposa un tour de promenade sur la plage. Il fallait traverser la ville pour s'y rendre. A peine avait-on fait quelques pas dans la rue principale que sur le seuil des portes, aux croisées des maisons, se pressaient des hommes, des femmes, des enfants, et tout ce monde saluait qui du bonnet, qui de la tête, qui de la main, le groupe cheminant. Nos voyageurs rendaient à qui mieux mieux les saluts : cela dura ainsi une grosse demi-heure. Au retour, la nuit étant venue, mit heureusement un terme à cette salutation générale.

Lorsqu'il s'agit du départ et de regagner Québec, le propriétaire emmena ses hôtes dans la cour en arrière de l'habitation où se trouvaient trois carioles remplies de jeunes hommes :

« Voici des gars, fit-il en s'adressant au grand brun, qui sont résolus à vous défendre coûte que coûte. »

Puis se rapprochant de l'homme.

« Ils sont tous armés, ajouta-t-il, et s'ils veulent vous enlever, il n'y aura pas trop d'un régiment. »

« Je vous assure que je n'ai nul besoin de cette escorte, mon cher monsieur ; je remercie ces braves garçons de tout mon cœur ; mais je ne cours aucun risque. »

— « Allons, allons, point de bravades, ni d'imprudences. Vous vous devez aux vôtres. »

« — En effet je me dois à ma famille. »

« — Et à votre peuple donc ? »

« — Mon peuple, moi ? à qui pensez-vous donc avoir affaire ici ? »

« — C'est bien, c'est bien. Embarquez ! »

Et le brave homme l'ayant fait asseoir dans la voiture se pencha à son oreille :

« Bon courage, M. RIEL, lui dit-il à voix basse, et à bientôt. »

Puis, ayant fait un signe au cocher, le cheval partit au galop, suivi de toute l'escorte dont l'arrivée au dépôt du chemin de fer fit sensation parmi les employés.

Une fois dans le wagon :

« As-tu compris quelque chose à toute cette aventure, demanda M. Montpetit à son compagnon. »

« Mon ami, c'est une mystification dont je me déclare l'auteur de complicité avec ton teint et tes cheveux. »

« — Comment ? »

« J'ai voulu te prouver quelle était la popularité de Riel. »

RIEL ET SON ACCUSATEUR

Ceux qui voudraient connaître la valeur des hommes qui accusent Riel de trahison aimeront à lire la lettre suivante de Bruce, le bras droit du fameux procureur-général Clarke :

St. Boniface, 18 Avril, 1871.

CHER AMIE,

depuis longtemps je désirais vous dire un mot, à l'égard de notre situation journalière vous savez sans doute de quelle manière nous avons été traité par ces nouveaux venus orangistes dans trois ou quatre semaines, nous serons débarrassés de ce bataillon indiscipliné gens sans cœur et sans foi, qui sont venus exprès pour mettre à feu et à sang s'ils en avaient occasion.

Une partie de ce bataillon, son licencié, (decharger) tous se rendre au portage la prairie je vous répons, bien déterminer à faire une émeute, il son déjà organiser, mais contre qui, vous diré peut-être, sans doute contre le gouverneur mais bien plus contre les mitis, est-ce tous, non, puisque j'ai attendu un de ces volontaire dire avans que la neige couvre de nouveau le sol Macdougall sera rentré dans la Province, épuis, comme gouverneur.

Vous voyé cher amie, des gens semblable peuve tout faire en mal surtout je vous répond mon cher amie que je suis fatigué, tellement que je suis épuisé de santé, voyant des outrages commi contre mes semblable, et cela presque tout les jour, hier encore N... était allé voir sa femme, j'avais envoyé mon neveu avec lui, et bien en rencontrant un volontaire il lui dit arrête je vous rencontreré demain épuisé ce pauvre N... pour vaqui a ses affaires qu'il son indispensable, est obligé de resté chez moi et se cachez pour ainsi dire le jour et la nuit je m'étais déterminé d'envoyé à Mr... notre amie, des correspondance, afin lui de les envoyé à la Presse de St. Paul.

mais je c'ains beaucoup pour moi ces pourquoi je nenvois point pour le présent.

je suis décidé a partir au premier occasion pour le Pembina, afin la, DE ME METTRE SOUS LES AILE DE L'AIGLE.

ces bien déplorable voyant que le Canada avait sé bien promie au mitis par leur délégué, de menqui se grendement à leur promesse, ces bien des anglais.

Voici le désir le pari mitis qui ont prie par a leur droit, si hon. W. O'Donoghue vient avec une petite force, il s'unisse à lui, bien comprise les armes à la main, il ajoute que ces mêmes fusils seront non seulement déchargé sur un.

Oui cher amie ces bien le malheur si Schultz avait é tué ainsi que sa clique nous aurions je pense SAUVE LE PAYS.

prèsque que a tout les melle je pense d'écrire à l'hon... père, épuis je suis tellement découragé que j'ai point de soucie d'utol.

hé, oui, sé nous avons écouté nos bon amie de l'autre côté des ligne, nos serions tranqu'il aprésents, je ne voudrait rien dire contre Riel, parce qu'il est en exil, la seul Planche de salut, C'ÉTAIT BIEN L'ANNEXION.

Vous comprenez tant que la fleur d'orangiste sera ainsi, le pays sera toujours en désordre.

on parle d'une grande émigration au printemps sans doute des canadiens, mais bien plus des orangistes.

pour ma part j'ai aucune confiance a M. Archibald, sa peut être un homme bien disposé, mais voyant ce qu'il a fait depuis son arrivé j'ai point confiance.

il a fait semblant de mettre des breff dans les élection le conté du portage on na pri des arme, amené des liqueurs dans les maison des Poll, contre ces ordre comme représentants de la vieille reigne, il ne dit rien, ces donc point un gouverneur.

Cela est vrais il ne fait aucun mal, aussi il ne fait aucun bien.
Vous tâchez de me donné des nouvelle de M. W. O'Donoghue sé ces possible, aussi de votre Pimbina,
Votre tout dévoué,
JOHN BRUCE.

MAI

C'est le mois parfumé des fleurs de l'aubépine;
C'est la saison des nids, des lilas, des beaux jours,
Le premier mois de l'an où l'abeille butine,
Où commencent partout de nouvelles amours.

C'est le mois où le soir, du milieu des charmes,
S'élèvent dans l'azur les joyeuses chansons;
Où les charmants refrains des chœurs de jeunes filles
Répondent à l'oiseau caché dans les buissons.

C'est le mois consacré par l'Eglise à Marie!
Le paysan la prie de bénir ses labours,
L'enfant lui demande aide, au début de la vie,
Et le vieillard encor l'invoque aux derniers jours.

C'est le mois où jadis, accompagnant ma mère
A l'autel tout paré de flambeaux et de fleurs,
Mon âme, frissonnant d'une piété sincère,
S'unissait aux doux chants répétés par mes sœurs.

Je vous ai conservés, souvenirs pleins de charmes;
Car souvent quand je songe, à ces jours d'autrefois,
Dans mes yeux attendris je sens rouler des larmes,
Et crois toujours entendre et ces chants et ces voix.

Mais ma sombre tristesse, au doux mois des sourires,
Semble une note fausse au milieu des archers.
Tout chante ici l'amour! Tous les cœurs sont des lyres,
Et ma plainte s'éteint dans le bruit des baisers!

Salut au mois de Mai, tout chargé de promesse!
Je veux aimer encor! je sens renaître en moi,
Les brûlantes ardeurs de ma folle jeunesse,
Et j'ai comme autrefois, l'espérance et la foi!

LEON LEDIEU.

Montréal 7 mai 1874.

ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE

Les publications américaines de M. Edwin Tross, de Paris.— M. HENRY HARRISSE.—Les Sources.—Notes pour servir à l'histoire de la Nouvelle France.

I.

LES PUBLICATIONS AMÉRICAINES DE M. EDWIN TROSS.

Aussi modeste qu'érudit M. Edwin Tross appartient à cette école de libraires de vieille roche qui passaient leur vie au service de l'art et de la science, ne reculant devant rien lorsqu'il s'agissait de donner au public une réimpression rare ou un livre utile. Alors tout était mis en réquisition. Dessinateurs, graveurs, fondeurs de caractères, fabricants de papier, se donnaient rendez-vous chez le maître, et il faut voir quel chef-d'œuvre de délicatesse exquise renferment les titres, les têtes de chapitre, les letrines et les culs-de-lampe du temps.

M. Edwin Tross n'a pas craint de marcher sur les traces de ces chevaliers de l'art. Par ses conseils, par son goût, par ses sacrifices, il a maintenu l'imprimerie moderne à une juste hauteur, et chacune de ses réimpressions réunit ce qui—au dire de Maxime du Camp—fait pâmer d'aise tout fin connaisseur, la beauté du papier, la pureté des types, la correction du texte, la vivacité des encres. M. Tross a consacré l'une de ses collections à l'Amérique, et comme le Canada Français lui est redevable de la réédition d'une foule d'ouvrages devenus rarissimes, j'ai cru faire acte de reconnaissance envers cet ami de notre pays en venant vous causer de ses œuvres.

Les premiers volumes de cette série concernent le découvreur du Canada: en 1863, M. Tross donna le "Bref Récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres," réimpression figurée de l'édition originale rarissime de MDXLV, avec les variantes des manuscrits de la bibliothèque impériale, précédée d'une savante introduction historique de M. d'Avezac. Deux années après, en 1865, il publiait le discours du voyage fait par le même capitaine au Canada en 1534, d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio. Ce nouveau volume revu par M. H. Michelant, était orné de deux cartes, et contenait des documents inédits sur Jacques Cartier, communiqués par M. Alfred Ramée. Le hasard les avait fait découvrir à ce savant, de Rennes, et M. Tross s'était empressé de livrer à la publicité ces pièces qui "font connaître les circonstances au milieu desquelles s'effectuèrent les diverses navigations du pilote malouin, les luttes qu'il eût à soutenir contre ses concitoyens jaloux de contrecarrer ses projets dans un esprit de basse jalousie ou de mercantile avidité, les difficultés qu'il lui fallait surmonter malgré la protection du roi, les chicanes qu'il eût à subir à son retour et qui poursuivirent ses héritiers long-temps après sa mort."

Ce second volume ne tarda guère à être suivi d'un troisième, et en 1867, M. Tross complétait les ouvrages de Cartier en mettant sous presse la relation originale du voyage fait en 1534 aux terres neuves du Canada, Norembergue, Labrador et pays adjacents. Deux portraits du malouin et une nouvelle série de documents inédits accompagnaient cette réimpression faite sous les soins de M. Michelant. Son collaborateur, M. Alfred Ramée, avait eu la pieuse idée de compléter nos renseignements sur Cartier, en ajoutant à cette édition deux vues du manoir de Limoulin, et une curieuse notice sur ce gentilhomme à l'aventureux capitaine. "Nos croquis exécutés en

1865, conserveront au moins, ajoutait-il tristement, le souvenir de l'état ancien des lieux, quand il ne restera plus d'autres traces du séjour du grand navigateur sur ce domaine, que le nom de Portes-Cartier, que lui garde encore la mémoire fidèle des habitants."

De 1864 à 1866, M. Edwin Tross a réédité en quatre volumes "l'histoire du Canada et voyages que les frères mineurs Recollects y ont fait pour la conversion des infidèles" et "le grand voyage du pays des Hurons" par Gabriel Sagard Théodat, avec un dictionnaire de la langue huronne, le tout précédé de notes et d'une étude historique de M. Emile Chevalier. Puis il a publié successivement le "contract d'association des Jésuites au trafic du Canada, pour apprendre à Paul de Gimont, l'un des donneurs d'avis pour les Jésuites contre le Recteur et Université de Paris et à ses semblables, pourquoi les Jésuites sont depuis peu arrivés en Canada," fac-simile sur vélin de l'édition originale, tiré à 12 exemplaires; un second fac-simile "très-exact" à 36 exemplaires de la grande carte de la Nouvelle France du sieur de Champlain, et enfin trois magnifiques volumes de l'histoire et des mœurs de la Nouvelle France, par Marc Lescarbot, avocat en Parlement, ce gai Vervinois qui plaidait, écrivait, argumentait ou pourfendait tour à tour selon son humeur gaie ou triste représentait des "gaillardises," fon fait à Port Royal l'ordre du bon Temps, rédigeait au nom de Poutrincourt des lettres en latin au pape Paul V, et trouvait encore moyen de nous laisser des livres charmants sur les origines de notre pays.

Rien n'a été négligé par M. Edwin Tross, pour rendre ces réimpressions semblables aux originaux. Faites avec goût, confiées à une direction éclairée, ces reproductions de nos vieilles annales canadiennes sont de la plus haute importance pour nos bibliothèques qui n'ont pas le moyen de se procurer les éditions de jadis, et elles honorent le bibliophile de goût à qui le monde lettré doit les annales plantiniennes, les romans d'aventures de M. Michelant, le chansonnier huguenot du XVIIe siècle, la clé et les rondeaux d'amour, la danse des noces, les œuvres de Louise Labé, les songes drolatiques de Pantagruel, le supplément aux œuvres de Rabelais, la serrurerie au moyen-âge, et la splendide édition de l'Imitation de Jésus-Christ, traduite d'après un manuscrit de 1440 par l'abbé Delaunoy. Cette dernière impression surtout, faite sur véritable papier fort de Chine et entourée d'une bordure dans le genre des encadrements employés dans les livres d'heures publiés par Simon Vostre, Pigouchet etc., démontre jusqu'à quel point M. Edwin Tross tient à sa belle devise: "Son art en Dieu."

II.

LES SOURCES.

Mais parmi les publications récentes de M. Edwin Tross, la plus importante pour nous est à mon avis l'ouvrage que M. HARRISSE intitule modestement: "Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle France et des pays adjacents." Embrassant les périodes de 1545 à 1700, et imprimé à grands frais sur papier vergé, vélin et de Hollande, cet ouvrage, tout en nous permettant de remonter et de nous renseigner aux meilleures sources de nos annales, renferme en outre beaucoup de pièces inédites de la plus haute valeur.

En les feuilletant vous y rencontrerez une série de documents sur François de la Roche, sieur de Roberval; vous y lirez avec le plus vif intérêt un mémoire de du Lhut, ainsi qu'une lettre de Joliet, où il raconte dans le style le plus naïf et le plus touchant comment "estant prest de débarquer au Mont Royal son canot tourna et perdit deux hommes, sa cassette où était tous ses papiers et son journal avec quelque cartes de ces pais si éloignez;" vous vous arrêterez sur une dépêche de Henri de Tonty que M. HARRISSE avoue ingénument avoir "eu grand peine à déchiffrer, car elle porte les traces de la main de fer" qui remplaçait celle que le chevalier avait perdue au siège de Messine. Inutile d'ajouter que cet autographe de M. de Tonty, tout plein d'italianismes, est des plus originales.

Ces "notes" de M. Henry HARRISSE sont précédées d'une savante introduction—les Sources—où l'auteur tout en s'occupant de nous, traite en maître l'histoire complète des archives de France.

On y trouve les plus curieuses révélations, les plus douloureuses surprises, et en parcourant cette intéressante étude—véritable modèle de ce genre—nous apprenons que soient portefeuilles des administrations Séguier et de Brienne sont aujourd'hui au Musée Britannique; que la correspondance diplomatique de Mazurin—M. HARRISSE a oublié de mentionner une partie des dépêches de Frontenac—et "le manuscrit d'une histoire quasi-officielle de la marine française de 1663 à 1700, rédigée sous le ministère de M. de Pouchtrain" ont trouvé refuge dans la bibliothèque impériale de St. Pétersbourg.

Ces papiers avec démontrent une incurie si profonde de la part de l'administration française, qu'elle serait à peine croyable, si l'auteur ne nous assurait lui-même que ces précieux documents qu'il tenait de la France "en conséquence d'achats faits par Pierre Dubrowski, secrétaire de l'ambassade russe à Paris, qui achetait de toutes mains, augmenta ensuite sa collection, en se procurant lors du sac de la Bastille des centaines de liasses encore maculées de boue," et profita du vol commis en 1781 à l'abbaye de St. Germain-des-Prés pour acheter tout ce qu'on venait lui proposer.

Mais là ne s'arrêtaient pas les confidences de M. HARRISSE. Il vous dira encore qu'une partie des archives administratives de Henri de Bourbon, prince de Condé, et du maréchal duc de Montmorency, tous deux vice-rois de la Nouvelle France, appartenait aujourd'hui à la collection privée du duc d'Aumale, que les lettres de "Pierre Voyer d'Argenson, qui nous a gouverné de 1658 à 1661" ont été brûlées en 1871 à la bibliothèque de Louvre; que celles de M. de Montigny sont aux Archives nationales; que "l'original des divers traités passés entre la France et les nations Iroquoises" sous M. le marquis de Tracy, appartient au fond Baluze, et que "les dépêches de Louis d'Aïlleboust de Coulonze (1648-1651-7), des Lanson (1651-1656), du marquis de Tracy (1665-1667), et de M. de Courcelles (1668-1672) n'ont pu être retrouvées."

Toi en constatant ce qui nous reste et ce qui est à jamais perdu, M. HARRISSE esquisse à large traits l'histoire des archives et je m'attacherai spécialement à vous analyser ce qu'il dit de ce qui nous touche de près:

"En juin 1776, écrit-il, on créa le dépôt des papiers publics et chartes des colonies, qui avait son origine dans celui installé à Rochefort en 1765, lorsque le comte de Choiseul à la veille de perdre la Nouvelle France et la Louisiane y avait fait transporter tous les papiers rapportés du Canada, des Isles Royales et de St. Jean"

durée passagère et le consciencieux bibliophile va nous raconter lui-même les péripéties par où ces malheureuses paperasses eurent à passer. Ce récit servira d'enseignement à ceux de notre pays qui ne croient pas encore à l'importance de créer une division au ministère des Statistiques canadiennes, ou une succursale à la bibliothèque de la législation locale destinée à la copie, à la conservation, et à la publication de documents de la plus haute importance pour nous, et qui, tous les jours vont se perdre, au grand détriment de l'histoire du présent et de la gloire du passé.

"On les négligea à un tel point, dit M. HARRISSE, qu'en 1793 un poste de garde nationale se trouvait établi dans l'édifice même où avaient été déposées les archives. Il est de tradition que pendant cinq semaines de l'hiver rigoureux de cette année ces précieux documents servirent à alimenter le poêle des soldats. Sous le Directoire et l'Empire personne ne semble s'être occupé des archives de la marine. Désorganisées, mêlées, elles restèrent à Versailles dans la plus grande confusion jusqu'en 1815. Cette fois ce fut un employé supérieur qui leur porta un coup funeste. voulant trouver dans le bâtiment même un logement pour son secrétaire, il fit choix des salles appropriées aux documents des colonies, et ne sachant où mettre les nombreux cartons qu'il n'hésitait pas à déplacer, ce fonctionnaire procéda à ce que dans le langage des bureaux on appelle "un triage," garda autant de papiers que les espaces dont il ne voulait pas, en pouvaient contenir, et envoya le reste aux épiciers de Versailles. Encouragé sans doute par cet exemple, un autre employé en 1830 livrait les archives au pillage, et vendait au poids à son profit des liasses entières, dont quelques-unes furent rachetées au prix de quinze centimes le document par des amateurs d'autographes dont elles enrichissent encore les collections. De fréquents triages, les intempéries des saisons et l'état de délabrement du local finissaient l'œuvre de ce mandataire infidèle, à tel point qu'en 1832 le directeur du dépôt de Versailles, écrivait:

"Les papiers de l'étage supérieur de l'Hotel des Archives sont inondés, et l'averse de la nuit dernière a complètement perdu une vingtaine de cartons remplis de pièces utiles et déjà classées."

Délogés constamment, portés de la rue de la Sourindance, à l'édifice de la rue Royale "où ils furent relégués pêle-mêle dans un grenier obscur," puis de là au Palais Royal, puis au Louvre, puis finalement au ministère de la Marine, "les documents se rapportant à la Nouvelle France et à la Louisiane, depuis la découverte de ces pays jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, sont contenus dans sept volumes dont le classement et la reliure remontent à Moreau de St. Méry. A ces volumes viennent s'ajouter seize cartons remplis de pièces diverses non cataloguées, et réunis sous la rubrique d'Indie et de Canada..... une série de magnifiques registres commencés par Colbert en 1669, contenant les minutes de la correspondance de Louis XIV et du ministre de la marine avec les gouverneurs et intendans des colonies..... enfin une collection considérable de lois coloniales inédites et de dossiers du personnel des colonies."

Quelques-uns de ces documents ne sont plus que des résumés et dans certains cas cités par M. HARRISSE "des lettres et des dépêches de Talon et du comte de Frontenac, ainsi que la rubrique de certaines cartes géographiques, prouvent qu'à une certaine époque toute la correspondance et les mémoires qui l'accompagnaient ont dû se trouver en originaux dans les archives de la Marine, mais que ces précieux documents ont disparu. Beaucoup, constate-t-il, ont été détruits par suite des dégradations signalées, mais il doit s'en trouver encore dans des collections particulières," et la Bibliothèque du Parlement du Canada peut se vanter d'être seule propriétaire aujourd'hui de trois documents cartographiques d'un prix inestimable. (1)

Élevés aux "grandes archives" où ils étaient encore en 1856, les originaux de ces trois précieuses études n'y sont jamais revenus. Du moins c'est ce qu'assure M. HARRISSE qui en visitant minutieusement le No. 17 de la rue de l'Université a su se consoler de cette perte en y retrouvant vingt-trois portefeuilles "remplis de cartes gravées et manuscrites, de portulans et d'épures se rapportant exclusivement à l'Amérique Septentrionale." La chance a poursuivie l'heureux bibliophile et non seulement il a eu le plaisir de feuilleter dans cette section "les pièces qui ont trait aux découvertes de Cavalier de la Salle, au voyage de Louis Joliet au Labrador en 1684, aux premières explorations sur le Haut Missourï en 1724 par Bourgmont, et à celles dans l'extrême Ouest par Le Gardeur en 1728 et les Varennes de la Vérandry de 1731 à 1742," mais il a pu étudier aussi dans la Bibliothèque du dépôt "grand nombre d'albums de cartes, dont quatre contenant les documents cartographiques les plus importants pour l'histoire de la Nouvelle France et des pays adjacents."

Tous ces divers renseignements que M. HARRISSE a eu l'art et la science de grouper dans une introduction de trente-trois pages, ne sont-ils pas précieux pour ceux qui s'occupent d'histoire dans notre pays, et n'ai-je pas raison de vous en faire part, en insistant aussi longuement sur les recherches et les découvertes de l'auteur?

Là, pourtant, ne se bornent pas les indications de l'honnête bibliophile.

"C'est dans la section de la Bibliothèque nationale de Paris, parmi les collections encore désignées sous les noms des amateurs qui les avaient formées sous Louis XIV et Louis XV, tels que les fonds Bethune, Baluze, Colbert, Clérambaut, Dupuy, Fontette, Harlay, que les chercheurs ont trouvé et trouvent encore les documents les plus importants sur les premiers temps de l'histoire du Canada..... Avec leur aide, celui des archives du dépôt des cartes de la Marine et de quelques collections privées on pourrait combler les lacunes les plus importantes et reconstruire au moins l'histoire de la découverte et de la colonisation de la vallée du Mississipi et de l'exploration de l'Ouest jusqu'aux Montagnes Rocheuses par les Français. On aurait ainsi une histoire documentaire parfaitement inédite. (1)

"En explorant avec persévérance l'ancien fonds français et son supplément, vastes recueils où sont venus aboutir les manuscrits séparés et des collections entières dont l'Administration n'a pas pensé devoir conserver l'autonomie, on est certain de découvrir des documents aujourd'hui complètement oubliés qui ne peuvent manquer d'éclairer d'un jour nouveau les

(1) Ces trois documents relevés par M. HARRISSE sont: I. La carte du Lac Ontario et du pays que Messrs. Dolier et Gallinée, missionnaires de St. Sulpice, ont parcouru (1670); II. Carte de la Louisiane ou des Voyages du sieur de La Salle et des pays qu'il a découverts depuis la Nouvelle France jusqu'au Golfe Mexique les années 1679-80 81 et 82 par Jean Baptiste Louis Franquelin, l'an 1684, Paris; III. Carte de l'Amérique Septentrionale dressée par Raudin, ingénieur du comte de Frontenac (1681).

(1) Ont été les 36 volumes as ni- folio, copiés à Paris par ordre du

origines des colonies françaises dans l'Amérique Septentrionale.

Hélas ! ces lignes, M. Henry Harrisse les écrivait à Paris, la nuit, pendant le siège, sous la courbe des obus prussiens. Combien de ces documents qui se perdaient même en temps de paix, à preuve les papiers relatifs à la fondation et à l'histoire de Montréal qui, sous Louis Philippe, étaient encore à l'Hôtel de Soubise, et qui sont disparus depuis—combien de ces documents ont été emportés et anéantis dans les tourbillons du bombardement et des luttes populaires. Pour quelques-uns les Sources de M. Harrisse sont les seuls indices de leur existence antérieure, et chaque page de la savante introduction que je viens de vous analyser, ne semble-t-elle pas murmurer à l'oreille du chercheur, la triste pensée de l'auteur latin :—*Habent sua fata libelli.*

III

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ces notes pour servir à l'histoire de la Nouvelle France se composent de 833 articles, où tout en s'astreignant à décrire avec minutie chaque livre et chaque document qui lui a passé sous les yeux, M. Harrisse a su épargner les meilleurs renseignements et les plus curieuses citations historiques, bibliographiques et cartographiques.

C'est ainsi que vous apprendrez qu'en 1612—excepté Port Royal qui était resté la propriété de Poutrincourt—la Nouvelle France tout entière appartenait à une femme, madame Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, et que les Razilli "habiles et intrépides marins," seigneurs d'une partie de l'Acadie, moururent dans un tel état de pauvreté, que leur sœur Marie, "femme poète célèbre, surnommée Calliope, adressait un placet à Louis XIV qui en retour lui accordait une pension de 2000 livres, en considération de l'état de gêne où elle se trouvait par suite de la perte de son frère, M. de Launay-Razilli, lieutenant-général pour le roi aux côtes de l'Acadie." Vous y verrez que si notre vice-roi Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, celui qui pendant quelque temps a donné son nom au lac Supérieur et mourut le 28 avril 1670 au château Trompette, commandant de Dunkerque—guerroyait à l'âge de 62 ans contre l'Iroquois, un autre de nos gouverneurs, Daniel de Remy, sieur de Courcelles, était aussi fortement trempé, puisqu'en 1666 il expédiait contre les Agniers "au cœur de l'hiver, les raquettes aux pieds, et portant lui-même ses provisions et ses armes comme le dernier des soldats."

Vous saurez qu'ici, au septième blasphème, on était condamné à avoir la langue coupée; que le baron Dubois d'Avaugour qui commandait à la Nouvelle France en 1661 s'est fait tuer bravement au siège de Zrin en Croatie; que le 26 janvier 1679 la Salle posait la première cheville du Griffon, bâtiment de 45 tonneaux, le plus gros qu'on eût vu jusqu'alors sur le lac Érié; que la dolente et lamentable histoire de "Marguerite de Roberval, de l'homme qui l'avait trompée et de sa vicieuse nourrice Bastienne, abandonnés tous trois par ordre de Roberval dans une île déserte— désignée depuis sous le nom de l'île de la Demoiselle, près de l'embouchure de la rivière St. Paul ou des Saumons"—a été chantée par Marguerite de Valois, sœur de François Ier et reine de Navarre, qui l'a racontée dans l'Heptameron sous le titre de "Extrême amour et austérité de femme en terre étrangère."

À côté de ces petits faits qui, à force de se grouper finissent par former l'érudition de l'historien, M. Harrisse nous fait part de ses recherches et nous révèle qu'aux archives du dépôt des cartes de la Marine, il existe un plan "des environs de Québec, en la Nouvelle France, mesuré sur les lieux très exactement par le Sieur de Villeneuve, ingénieur du Roy, donnant une table des noms et surnoms des habitants de Québec, et par paroisse;" qu'une autre carte toute aussi curieuse, par le même ingénieur, se retrouve à la Bibliothèque Nationale, avec la légende: "Plan de Québec et de ses environs, en la Nouvelle France, assiégée par les Anglais le 16 d'octobre 1690 jusqu'au 22 du dit mois, qu'ils s'en allèrent après avoir été bien battus par le comte de Frontenac, gouverneur général du pays;" que la carte du "fort Richelieu envoyée par M. Talon avec sa dépêche du 2 novembre 1665" est "la plus ancienne des forts du Canada dont le plan détaillé soit arrivé jusqu'à nous."

L'aridité que pourrait avoir chacun de ces renseignements bibliographiques est tempérée par une foule de citations curieuses et savantes.

C'est ainsi qu'en discutant sur la "copie" d'une lettre écrite par le R. P. Denis Jamet, commissaire des Récollets canadiens, à M. Charles de Ransay des Boues—grand vicaire de Pontoise—le même qui a donné son prénom à la rivière St. Charles de Québec—M. Harrisse nous rappellera que Sagard écrivait ces lignes :

"En ces commencements que les Français firent vers l'Acadie, il arriva qu'un prestre et un ministre moururent presqu'en même temps; les matelots qui les enterrèrent, les mirent tous deux dans une même fosse, pour voir si morts ils demeureraient en paix, puisqu'ils ne s'étaient pu accorder."

Un peu plus loin, il nous prouvera que si le P. Charles Lallemand désirait ardemment le martyre, en revanche il avait une peur horrible de la flatterie, à preuve ce portrait un peu crû des vertus domestiques et filiales de certaines tribus qu'il était appelé à évangéliser :

"Depuis le matin jusques au soir les Sauvages n'ont d'autres soucis que de se remplir le ventre.—Ce sont de vrais gueux... Les vices de la chaire sont fréquents chez eux. Il y en a ici qui a épousé sa propre fille et la coutume de ces nations est de tuer pères et mères, lorsqu'ils sont si vieux qu'ils ne peuvent marcher."

M. Harrisse a-t-il à décrire le petit volume rarissime intitulé :

parlement du Bas-Canada, "n'embrassant pas l'histoire des découvertes que le ministre français s'était réservées."

M. Harrisse divise ainsi les matières de cette histoire documentaire qui ne saurait être mieux écrite que par lui :

<p>Découvertes des Lacs et du Mississippi.</p>	<p>Dollier de Casson et Gallinée, Jolliet et Marquette, Cavalier de la Salle, Henri de Tonty, Joutel, Hennepin, Meunier.</p>
--	--

<p>Etablissement de Détroit et des Lacs Huron, Érié et Michigan.</p>	<p>D. Graysolon Du Lhut. La Motte-Cadillac.</p>
--	---

<p>Postes intermédiaires reliant le Mississippi au Canada, savoir : Natchitoches, Chicachas, Natchez, Fort Rosalie, Fort Duquesne, Pointe à la Chevrière.</p>	<p>Bisot de Vincennes, Bourgmont, Juchereau de St. Denis.</p>
---	---

<p>Colonisation de la Louisiane et des rives du Golfe du Mexique depuis les Florides jusqu'au Texas.</p>	<p>D'Iberville, Tonty, Bienville, Penicaut.</p>
--	---

"Les Véritables motifs de messieurs et dames de la Société de Notre-Dame de Montréal, pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle France," il n'oubliera pas de citer ce touchant passage des "Annales des Hospitaliers" qui a fourni à M. Parkman une de ses plus belles pages :

"Une chapelle construite avec des écorces fut d'abord le lieu où l'on déposa le T. S. Sacrement, qui depuis ce moment a toujours été conservé à Villemarie; et comme le pays ne fournilait ni huile ni cire, on mit devant le tabernacle qu'on avait apporté de France, au lieu de lampe, une fiole de verre, où l'on avait renfermé plusieurs mouches à feu, insectes qui lorsqu'on les multiplie, jettent une lumière semblable à celle de plusieurs bougies réunies."

Puis, il ajoutera en reprenant le cours de ses réflexions bibliographiques :

"La fondation de la société de N. D. de Montréal ne fut pas sans étonner bien du monde à Paris. On ne s'expliquait pas les motifs qui poussaient de simples particuliers à tenter à grands frais une colonisation dont les profits étaient nuls et le but un mystère. C'est pour répondre à cette préoccupation du public que fut composé l'ouvrage dont nous donnons la description. Il explique en terme mystique... que le Canada n'a pas été découvert "pour en rapporter seulement des castors et des pelleteries; que la société se propose d'établir une colonie dans le seul but de procurer la gloire du Très-Haut," et qu'en fin de compte "la dépense de ce grand œuvre est assise sur le trésor de l'épargne céleste, sans qu'il soit à charge au roi, au clergé ni au peuple."

Chaumedeys de Maisonneuve avait la prescience de tous les grands fondateurs, et son banquier mystérieux ne lui a pas fait défaut, car "l'épargne céleste" s'est accumulée depuis à gros intérêts, si l'on en juge aujourd'hui par la valeur énorme des terrains "dont les profits étaient nuls" dans le temps.

Le volume de M. Harrisse fourmille ainsi de choses intéressantes et l'auteur n'a pas négligé une recherche, un mot, une citation qui put donner du relief et de l'autorité à son gigantesque travail.

Ses courtes études sur les relations des Jésuites en fourniront un exemple.

Là, comme ailleurs, M. Harrisse a été assez heureux dans ses recherches, pour constater que celle de 1660 que l'on pensait irrévocablement perdue lors de l'incendie du parlement de Québec en 1854, existe en duplicata à la Bibliothèque Nationale de Paris, tandis que celle de Sainte Geneviève contient la relation de 1656 dont la Bibliothèque Lenoxiana croyait posséder l'unique exemplaire.

Ce fut le 28 août 1632—"du milieu d'un bois de cros de 800 lieues d'étendue, à Kébec" que le père LeJeune datait une lettre "la première d'une longue série qui compose la collection si connue et aujourd'hui si fort recherchée des relations des Jésuites en la Nouvelle-France." Cent soixante-huit ans plus tard, le 16 mars 1800, le dernier Jésuite canadien, le père Jean Joseph Casot, mourait en finissant l'œuvre commencée par le Père Le Jeune, et fidèle dépositaire, remettait aux soins des sœurs hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec les quelques bribes ramassées à la hâte, dans ce qui fut pendant si longtemps les intéressantes archives de son ordre au Canada. Parmi ces documents se trouvaient le Journal des Jésuites, ainsi que le voyage du père Marquette, et l'histoire canadienne doit être reconnaissante au père Casot pour avoir su veiller pieusement sur ces inappréciables documents.

Fort prise par les bibliophiles contemporains, une série complète des relations doit se composer—selon M. Harrisse—de cinquante-quatre volumes, dont neuf réimpressions ou nouvelles éditions de l'époque et une traduction en latin. On ne saurait se faire une idée de la vogue qu'obtenaient jadis en France ces lettres tracées, comme l'avouent leurs auteurs "fort à la hâte, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, quelque fois sur les eaux, d'autrefois sur la terre, tantôt sur le dos d'un rocher au bruit des sauts, tantôt au pied d'un arbre quand il s'en trouvait d'assez gros pour défendre par l'ombre de son tronc des traces du soleil." Dès leur apparition elles faisaient courir tout le Paris du temps : la noblesse se les disputait au château, les belles évaporées dans les salons, les courtisanes à la cour, la petite bourgeoisie dans ses échoppes, les étudiants dans les cabarets et l'escarcelle de maître Sébastien Marbre Cramoizis, imprimeur du roi, rue Saint Jacques aux Cicognes, ne s'en gonflait que mieux, car en éditeur de flair, il avait su mettre ses prix à la portée de tout le monde, et chaque relation se donnait à vingt sols la pièce. Cependant, comme toute chose prend fin ici-bas, cette vogue finit par disparaître et "ces publications qui sont aujourd'hui si recherchées, n'avaient presque aucune valeur il y a quelques années."—"A la vente Courtenvaux, dit M. Harrisse, on ne réalisa que vingt francs pour une série de quarante trois volumes; à la vente Boulard vingt-quatre se vendirent quatre vingt francs, et en 1851 à Québec même, trente relations ne rapportèrent que cent dollars."

C'est un peu à la curiosité de savoir quelle était la cause de l'inter ruption des Relations que nous devons à M. Harrisse l'ouvrage important qu'il vient de publier.

Pour parvenir à obtenir des renseignements plus circonstanciés sur cette suppression, disoit-il dernièrement à M. l'abbé Casgrain, j'ai compulsé les archives de la Marine et bien d'autres documents, mais sans pouvoir rien déterminer à ce sujet. Ces recherches et ces études recueillies et classifiées forment le volume de notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de notre pays, que vient de publier la librairie Tross."

Tout en mettant en ordre ces notes prises au fil de la plume, l'auteur n'a pas craint de traiter nos plus graves problèmes historiques. C'est ainsi que dans une savante dissertation il se prend à discuter les droits de Cavalier de la Salle, de Jolliet et du père Marquette à la découverte du grand fleuve que dès 1666 le père Jea. Allouez nommait déjà dans ses lettres le "Messipi." Après avoir pesé le pour et le contre, il conclut avec conviction :

"Non, il n'est pas prouvé que Cavalier de la Salle soit allé jusqu'au Mississippi entre les années 1669 et 1672, ni même avant le retour de Jolliet à Québec en 1674. Dans l'état actuel de la question, la priorité—non de la découverte du grand fleuve, laquelle appartient à Hernando de Soto—mais de la première vue, description et exploration de ses rives par des Français, revient à Louis Jolliet et au père Marquette."

Puis, après ces conclusions viennent les détails les plus intéressants : sur le brave Louis Jolliet, et sur le père Marquette, ce jeune Jésuite, mort sur un morne solitaire de la rivière Michigan, dans la gloire des hommes et la paix du Seigneur, à l'âge de 38 ans.

Chaque fois que l'occasion se présente ainsi M. Harrisse ne néglige pas de donner tout ce qui peut renseigner le lecteur sur un livre, sur un homme ou sur une difficulté historique à

résoudre. Ça et là, ces "Notes" sont parsemées de petites biographies, sobres, curieuses, bien faites, et celle du père Chrétien Léclercq lui fournit le prétexte de raconter les déboires de Lassalle, ses tristes aventures, sa terrible fin "dans les broussailles, entre les rivières de San Jacinto et de la Trinité,"—et celles non moins terribles de ses assassins, Dulhault tué par Hiens, le chirurgien Linquetot assommé par le matelot breton Rieter, et ces deux meurtriers assassinés à leur tour dans une rixe avec un de leurs complices.

Il en restait encore un.

A quelques années de là, Alphonse de Léon, arrivé au fort Saint-Louis "où il n'y avait plus que des os blanchis et des ruines, vit un homme couvert d'oripeaux, le visage peint comme un sauvage : c'était Jean Larchevêque, le dernier survivant des égorgeurs de Lassalle, qu'il envoya en Espagne d'où on l'expédia au Mexique pour travailler avec les galériens dans les mines."

Dans ses appréciations et dans ses déductions, M. Harrisse résume deux qualités qui font l'historien : il est juste, il est sévère. Aussi faut-il voir avec quel supême dédain il traite le père Hennepin "ce moine éhonté et défroncé qui si longtemps trompa le public," et avec quelle précision il fait tomber l'accusation qu'on a portée contre la Mère de l'Incarnation, en la soupçonnant d'avoir abandonné son fils :

"Nous avons, dit-il, rapproché la date de sa naissance et celle du départ de Marie de l'Incarnation, afin de faire justice de l'allégation si souvent répétée que Claude Martin aurait été cruellement abandonné par sa mère lorsqu'il avait à peine atteint l'âge de douze ans, et élevé on ne sait ni par qui ni comment. Lorsque sa mère partit, Claude Martin avait près de vingt ans et continuait son noviciat chez les Bénédictins de Vendôme."

On ne saurait être plus précis, plus concluant, n'est-ce pas ? et M. Harrisse qui, j'en suis sûr, ne s'arrêtera pas en si beau chemin, peut compter sur la reconnaissance des écrivains, des penseurs et des chercheurs, qui profitent de ses études et s'occupent de l'histoire du Canada. La continuation de ses travaux leur est indispensable, et nous aimons à croire que l'auteur de la "Bibliotheca Americana vetustissima" et de la vie et des œuvres de "Fernand Colomb," continuera à mettre sa fortune, son érudition et ses goûts au service de la Nouvelle-France, ce pays qu'il aime tant et dont il connaît si bien le passé.

FAUCHER DE SAINT-MURICE.

NOUVELLE

La charité détruit l'égoïsme, relève la femme à ses propres yeux et la dispose à devenir meilleure.

VIRGILE, *Georg.*

Le printemps touchait à son terme; la nature dans toute la splendeur d'un beau jour de mai, déroulait ses prés verts, et ses prairies odorantes. Je me promenais gaïement sur les bords séduisants de notre majestueux fleuve, m'arrêtant à chaque pas pour admirer la magnifique des œuvres de Dieu. Les hirondelles montaient joyeuses vers le ciel; elles chantaient leur hymne de reconnaissance et d'amour, et saluaient les premiers rayons du soleil levant, de petits cris d'admiration et de joie; les branches d'arbres secouaient, en les faisant scintiller, les milliers de diamants que la rosée de la nuit avait suspendus à leur vert feuillage; et au milieu de toutes ces grandeurs de la nature que l'homme de la ville ignore et que le paysan ne peut apprécier, parce qu'elles lui sont trop familières, une foule de travailleurs se dispersait dans toutes les directions, aussi empressée que la laborieuse population d'une ruche, s'envolant à l'ouvrage.

Une jeune fille, vêtue d'un gracieux mais simple costume d'été, suivait d'un pas rapide le sentier de la prairie.

L'œil curieux aurait pu difficilement pénétrer le secret du petit panier qu'elle tenait à la main, et l'on pouvait y deviner un précieux fardeau, au soin avec lequel elle le portait.

Cette jeune fille appartenait à une famille écossaise, nouvellement établie au Château Richer; sa mère était protestante.

Cette mère, au cœur égoïste et inhumain, enjoignait à sa fille de ne pas visiter et, encore moins, de secourir les pauvres du village.

Léontine, tel était le nom de cette jeune fille, s'échappait quelques fois, malgré les défenses réitérées de sa mère, et volait au secours d'une pauvre infirme qui se mourait de faim.

Un noble cœur se décide difficilement à affliger une mère, à faire planer même un seul chagrin sur sa vie; mais ici le devoir parlait, le plus impérieux, le plus sacré des devoirs : la charité et l'amour du prochain.

Donc, la jeune fille marchait gaïement dans la prairie. Son cœur battait avec plus d'agitation que de coutume.

Sa chevelure blonde et ondoyante volait au gré de la brise; ses yeux, doux et azurés comme un ciel de printemps, se dirigeaient incessamment vers la demeure de cette pauvre délaissée.

Chaque passant s'arrêtait pour la saluer avec respect et cordialité, et à chacun elle adressait un doux sourire et quelques paroles plus douces encore.

Parfois elle s'arrêtait pour contempler le beau spectacle qui l'entourait. Elle suivait le vol de l'hirondelle dans les airs, et son cœur, tout palpitant, semblait vouloir s'élever sur les ailes légères des petits oiseaux; sa pensée du moins montait avec eux vers le ciel.

Tout-à-coup, comme fâchée d'avoir retardé la tâche qu'elle allait remplir, elle reprit sa course matinale d'un pas plus vif et plus léger.

Elle s'arrêta enfin devant cette chaumière recouverte de chaume et chétive en apparence, et ouvrit doucement la porte.

Dans la première pièce de cette humble demeure, et sur un lit d'une blancheur éclatante, reposait une vieille infirme, presque centenaire, à demi-assise sur des oreillers.

Celle-ci la salua respectueusement, en lui disant :

—Que Dieu vous bénisse, chère Léontine, c'est lui qui vous a envoyés vers moi.

—Merci, ma bonne Thérèse, répondit la jeune fille. Comment avez-vous passé la nuit ?

—Pire que jamais, mademoiselle; mais j'ai demandé à Dieu la patience de souffrir avec résignation; et aussi qu'il daigne répandre sur vous sa sainte bénédiction !

—Ce que je fais est si peu, ma pauvre Thérèse, que cela ne mérite aucun remerciement.

—Si peu ! répliqua la vieille, lorsque je vous dois, non

seulement le bien-être dont je jouis, mais la tranquillité de l'âme et le courage de supporter mes souffrances ?

La jeune fille s'était débarrassée de son chapeau et d'une légère mantille, et, après avoir relevé avec soin les oreillers de la malade, elle approcha du lit une table en bois, ouvrit son gentil panier, en sortit un petit pot d'une appétissante confiture aux oranges, un petit pain blanc et un facon rempli d'une liqueur vivifiante.

—Maintenant, bonne Thérèse, dit-elle, il vous faut déjeuner.

—Je vous en prie, ma chère Léontine; vous savez comme mon pauvre estomac est opposé à la nourriture.... Je souffre tant, que je n'ai plus le courage de manger.

—C'est une souffrance qui a de bons résultats, reprit la jeune fille, le docteur X. vous l'a dit.... si vous ne le fortifiez pas, comment voulez-vous que votre corps si faible puisse se soutenir ?

—Je vous en prie, pas ce matin, répondit la vieille.... Je mangerai à midi, insista-t-elle avec cet air suppliant qui est si pénible à entendre de la bouche des vieillards, —pauvres voyageurs, qu'il nous faut reconduire poliment au tombeau !

—A midi je ne serai pas là, répliqua Léontine, et, vous le savez, j'ai pris l'engagement de surveiller moi-même votre repas du matin.

—Eh bien, puisque vous le voulez, mademoiselle, et, dès l'instant où vous me dites que c'est pour le mieux, je n'insiste plus....

Et la jeune fille toute joyeuse, s'empressa de faire resplendir au soleil, quelques cuillerées de ses confitures aux oranges.

—C'est délicieux ! s'écria la malade, avec une joie d'enfant.

—Oui, mais ce matin je vous gêne ; voici du bon vieux vin.... vous allez voir comme il va réchauffer votre pauvre estomac, et lui donner des forces.

—Dieu vous entende, ma bonne demoiselle ; mais, voyez-vous, m'est avis qu'à mon âge il ne faut plus espérer de guérison. Mon tour est fait ; à d'autres de me remplacer sur cette terre d'afflictions.

—Bah ! mon oncle a bien quinze ans de plus que vous, et il est si fort, si vigoureux !

—Votre oncle, mademoiselle, a toujours été heureux, lui, interrompit la malade ; il ne s'est jamais privé du nécessaire, et moi, que suis-je ?... une pauvre misérable, gisant sur un chétif grabat, manquant de tout !

Et la pauvre femme, dont une vieillesse anticipée avait ridé le front et blanchi la tête, ne pouvait se rassurer, accablé qu'elle était, sous le poids d'une douloureuse préoccupation.

Ces dernières paroles, prononcées d'un ton si pénétré, firent tressaillir Léontine.

En effet, que de douloureuses pensées, font naître les amertumes de la vie dans la demeure du pauvre !

Mais Léontine, émue par cette réflexion pénible, voulut mettre la conversation sur une autre voie, et elle se mit à lire d'une voix haute et distincte, quelques pages du merveilleux livre "L'Imitation de Jésus-Christ."

Lorsqu'elle eut achevé le chapitre et que son regard, quittant le livre qui l'avait jusqu'alors absorbé, se porta sur la pauvre infirme, elle fut frappée de l'expression presque céleste de ses traits ; tout à l'heure contractés par la souffrance, et maintenant tout rayonnants d'amour.

Sur sa figure s'était opérée une transformation subite. On eût dit, à la voir, que derrière les purs rayons du soleil qui venaient se jouer jusque sur sa tête, elle entrevoyait un monde inconnu et magnifique : le monde des promesses divines....

Léontine se pencha vers elle et posant ses petits doigts roses sur ses mains jointes et froides comme le marbre :

—Souffrez-vous beaucoup, bonne Thérèse ? lui demanda-t-elle.

Pour toute réponse, la malade porta lentement la main de sa jeune bienfaitrice à ses lèvres et y laissa tomber une larme brûlante.

Ses mains tremblaient, elle était devenue rêveuse, mais plus forte. Elle bénissait Dieu, en elle-même, de ses bontés passées ; et appuyée sur une force toute puissante que l'âme chrétienne puise dans la confiance en la bonté du Très-Haut, elle se préparait à mourir.

Dans le calme et la paix de son cœur, elle adressait à Marie une fervente prière.

—Que Dieu vous bénisse et vous récompense, chère Léontine, murmura-t-elle.

Et la mort répandit sur sa figure déjà livide, son voile épais et mystérieux.

Elle allait désormais contempler, face à face, l'éternelle splendeur de son Sauveur et de son Juge !

La vie, après avoir épuisé ses souffrances et ses larmes, ne lui cachait plus de mystères, elle voyait ce qu'elle avait cru, elle jouissait de ce qu'elle avait aimé, elle possédait ce qu'elle avait espéré !....

Et Léontine, effrayée de cette mort si prompt, reprit en courant le chemin de sa demeure.

Lorsqu'elle arriva chez sa mère, celle-ci l'attendait sur le seuil de la porte.

La colère éclatait dans son regard.

La jeune fille, épouvantée, recula de deux pas, comme pour fuir un injuste châtimement.

Cependant cette femme essaya de réprimer sa fureur, et dit d'une voix sourde :

—D'où venez-vous ?

Et sans donner le temps à la jeune fille de répondre, elle fixa de nouveau sur elle ses prunelles brillantes, et ajouta :

—Vous avez donc oublié les défenses expressées que je vous avais faites, de ne jamais sortir sans ma permission ?

A cette brusque interpellation, la jeune fille baissa timidement la tête et garda le silence.

—Léontine, reprit la mère d'une voix rauque, ce qu'on m'a raconté serait-il vrai ?

La jeune fille leva ses grands yeux bleus mouillés de larmes, et dit :

—Que vous a-t-on rapporté, ma mère ?

—Une de vos servantes vous a surprise à réciter des prières catholiques.

—On ne vous a pas trompé, ma mère, déclara Léontine avec une respectueuse fermeté.

—Quoi ! s'écria cette femme, pâle de dépit, vous osez l'avouer !

—Auriez-vous préféré, ma mère, que je vous trompasse ?

—Malheureuse ! vous n'avez pas honte de vous faire catholique ?

—Ma mère, je n'ai point agi sans réflexion.

—Mais songez donc, insensée, que vous abandonnez la religion de votre mère, de vos frères, de l'Ecosse, en un mot !

—Si vous êtes dans l'erreur, ma mère, est-ce une raison pour moi d'y rester ?

—Qu'appelez-vous donc erreur ?

—Il n'appartient pas à une jeune fille telle que moi, de soutenir avec vous une discussion théologique. Mais si vous examinez de bonne foi les bases sur lesquelles repose la religion catholique, je suis sûre que vous l'embrasserez.

—Non contentes de vous faire chrétienne, vous voudriez entraîner votre mère dans cette misérable perversion.

—Non pas dans la perversion, ma mère, mais dans la lumière ; et c'est mon vœu le plus cher.

—Votre vœu ne sera jamais exaucé. Mais dites-moi, qui a pu vous faire embrasser une semblable religion ?

—La grâce de Dieu a touché mon cœur, et les sublimes exemples des catholiques ont éclairé mon esprit.

La mère se mordit les lèvres ; mais ayant porté ses regards sur Léontine, puis, la voyant si belle dans son affliction, elle parut s'adoucir un instant, et s'abandonnant aux vrais sentiments maternels, elle la pressa avec ardeur dans ses bras.

—Léontine, lui dit-elle, d'une voix pleine de tendresse, vous que j'ai aimée plus que mes autres enfants, je vous implore à mon tour. Si vous le voulez, je vous pardonnerai, revenez à notre religion, et j'oublierai tout.

—Jamais ! ma mère.

—Est-ce votre dernier mot ?

—Assurément.

—Vous persistez donc dans votre résolution ?

—Elle est inébranlable, ma mère ; plutôt mourir que d'être infidèle à ma foi !

Et ne pouvant plus longtemps résister, elle raconta à sa mère, d'une seule haleine et en pleurant, la résignation, la mort et la foi qu'avait en Dieu, la pauvre infirme.

Ses pleurs et cette narration parurent toucher le cœur de cette femme. Elle regarda sa fille avec étonnement ; et celle-ci profitant de cette émotion, l'entraîna vers la chaumière où reposaient les restes inanimés de l'infortunée.

A cette vue, la mère de Léontine perdit contenance et éclata en sanglots.

Pour la première fois de sa vie, elle céda à un sentiment vrai, à une émotion violente. Le sens moral s'éveilla en son âme, mais elle n'adhérait pas encore aux croyances chrétiennes ; elle s'appuyait avec fermeté sur la religion de ses pères, afin d'y trouver le courage de supporter cette scène lugubre et solennelle s'offrant à ses regards étonnés.

Ce spectacle si triste la fit reculer de deux pas.

Elle s'affaissa sur elle-même en s'écriant :

—Quelle étrange chose !

La pitié se poignait sur sa figure devenue, s'il était possible, plus pâle encore.

Léontine effrayée accourut vers elle.

—Vous trouvez-vous mal, ma mère ? lui demanda-t-elle.

—Non répondit sa mère d'une voix sourde et brusque, mais cette femme me rappelle des ubri.... ubrr.... us....

Elle ne continua pas ; mais s'éloignant aussitôt, elle gagna sa demeure, où la jeune fille crut de son devoir de la suivre.

Elle s'enferma dans la chambre de Léontine et s'agenouilla pieusement devant une image que celle-ci avait appendue à la muraille, et adressa au ciel une prière pleine de ferveur. C'était le repentir.

Cette scène tragique avait touché son cœur, et elle était sauvée !

Après avoir longuement prié, elle se releva et sortit de l'appartement.

Une expression de candeur rayonnait sur son pâle visage.

Cette femme naguère froide et hautaine, était maintenant humble et résignée.

Jamais transformation n'avait été plus subite.

En la voyant apparaître, Léontine éprouva une joie profonde, un bonheur immense de voir que ses paroles avaient fait une si salutaire impression sur le cœur de sa mère bien-aimée.

Après s'être entretenues dans un long tête-à-tête, elles se rendirent toutes deux à l'église ; asile fortuné, où l'âme devient meilleure, et puise de nouvelles forces.

A la sortie du temple, la mère déclara à sa fille sa résolution bien arrêtée d'embrasser la religion catholique.

Léontine, surprise de cette noble résolution, alla prier le vénérable pasteur de venir lui-même instruire sa mère et la disposer à une conversion sincère.

Le curé s'empressa de se rendre à cette demande, et la prépara au grand acte de sa réconciliation avec l'église catholique.

A quelques jours de là, deux abjurations avait lieu à l'église du Château Richer.

Une foule nombreuse, assemblée sur la route de l'église, s'écartait respectueusement devant cette femme toujours suivie de Léontine. Cette dernière, surtout, excitait l'admiration.

Ses cheveux blonds, ses yeux bleus et son teint rose, légèrement pâli, se mariaient si bien avec son blanc costume, que tous les yeux s'arrêtaient, charmés, sur elle.

L'église était pleine de lumières et décorée de ses plus riches ornements.

Bientôt les cloches sonnèrent à toute volée ; l'église se remplit, et l'office commença.

Il parut long à l'assemblée ; mais enfin le Recteur monta en chaire.

Il adressa à la foule des paroles sympathiques. Et s'adressant aux nouvelles converties, il leur rappela la grandeur de l'acte qu'elles allaient accomplir, et les devoirs qui s'y rattachent. Il descendit de la chaire au moment où Léontine et sa mère récitèrent à haute voix les actes de l'abjuration.

Le moment était venu où Jésus-Christ allait descendre dans ces cœurs pour la première fois. Elles inclinèrent noblement leur front et leur visage baignés de douces larmes, paraissant plutôt appartenir au ciel qu'à la terre. En effet, chers lecteurs, est-il une joie humaine qui vaille ces joies ineffables ? Qui pourra définir ce qu'éprouve celui qui, pour la première fois, reçoit Dieu dans son cœur !....

Le temps qui s'écoula jusqu'à la fin de la messe se passa en ardentes prières que les lèvres ne murmuraient pas, mais que les cœurs exprimaient.

La foule se dispersa peu à peu, et après l'action de grâces, Léontine et sa mère se rendirent à leur demeure.

Pendant le repas, elles demeurèrent silencieuses, mais ce n'était plus l'attente, c'était le poids du bonheur ressenti qui mettait pour quelques heures, un sceau sur leurs lèvres.

Le dîner se passa ainsi....

On souriait, mais on ne riait pas. Un bonheur profond exclu le rire. Les joies immenses sont ordinairement recueillies. Ainsi que je l'ai dit, le dîner ne ressembla pas aux autres ; la conversation languissait. Mais, en regardant les deux figures illuminées d'un bonheur sans mélange, on voyait d'emblée, que ce silence trahissait leur immense félicité.

La journée fut employée à bénir Dieu, et le remercieur de l'abondance de ses grâces !

Vers le soir, le vénérable curé vint les visiter.

Ce bon vieillard dont la chevelure était blanchie par la neige des ans, offrit à chacune d'elle en souvenir, une croix d'ébène incrustée d'argent, sur le revers de laquelle on lisait :

Souvenir et foi !

Léontine et sa mère le remercièrent avec effusion, et lui assurèrent qu'elles ne l'oublieraient jamais dans leurs prières.

Puis, après l'avoir reconduit, avec la plus exquise politesse, elles le saluèrent respectueusement et retournèrent dans leur chambre.

Le soleil suivi d'un radieux crépuscule, commençait à fermer à l'horizon sa tremblotante paupière, et illuminait de ses rayons dorés la silhouette de nos vertes montagnes.

Et comme la journée avait été chaude et fatigante, on se retira de bonne heure.

Mais, Léontine voulut encore une fois témoigner à Dieu sa reconnaissance, le remercia de ses bontés, et se rendit à l'église où elle pria dévotieusement.

Agenouillée sur la balustrade, le front courbé, elle demeura longtemps sous le poids de l'émotion de cette journée splendide pour son âme. Des pleurs d'un repentir sincère, mêlés de larmes d'amour, coulèrent longtemps sur ses joues devenues blanches comme l'albâtre.

Après s'être recueillie un instant, elle quitta l'église avec une conscience déchargée de tout reproche, et aussi pure que celle des chérubins.

Depuis je ne l'ai jamais revue.

Que lui réserve l'avenir ?

Je l'ignore et ne m'en inquiète pas.

Appuyée sur la force que donne la vérité, la joie du devoir accompli, et la ferme confiance en la protection divine, elle jouit, je l'espère, dans le calme et dans la paix du bonheur présent, et laisse à Dieu le soin de l'avenir....

J. B. CAQUETTE.

St. Sauveur de Québec, 10 mai, 1874.

FAITS DIVERS.

UNION ST. PIERRE DE MONTRÉAL.—Les élections semestrielles de cette société, ont eu lieu mardi dernier et ont donné le résultat suivant : C. R. A. Guimond, Président ; Henri Boivin, 1er Vice-Président ; J. Bte. Caya, 2me Vice-Président ; C. D. Thériault, Secrétaire-Archiviste ; Dom. Boudrias, Assistant Secrétaire-Archiviste ; Charles Lagacé, Secrétaire-Correspondant ; Geo. Renault, Trésorier ; Oswald Coursolle, Collecteur Trésorier ; Isidore Dépatie, fils, 1er Asst.-Coll.-Trés. ; M. Blanchet, 2me Asst.-Coll.-Trés. ; Isidore Dépatie, père, Commissaire ordonnateur.

CALOMNIE ORGANISÉE.—La police, la semaine dernière, a mis la main sur le dossier d'une agence mercantile véreuse. Ce dossier se composait d'une foule de pièces confidentielles, et de 5 ou 600 exemplaires d'une brochure clandestine dans laquelle on discréditait une foule de gens. Les victimes sont divisées dans le volume en plusieurs catégories. Il y a les simples mauvaises paies, les mauvais payeurs encroûtés, les carotteurs de profession, les coquins et autres. Ajoutons que cette classification est souvent injuste et comprend des citoyens respectables qui n'appartiennent à aucune de ces catégories.

Quant aux pièces confidentielles, elles se composent d'informations écrites données par les bons amis des victimes et à l'aide desquelles on a établi la classification. Il y en a de curieuses et qui partent de quartiers d'où on ne les attendait guère. Le plaideur malheureux dénonce son juge ; le débiteur se venge de son créancier ; l'épicier du coin noircit le concurrent d'en face, et ainsi de suite. Si tout était publié, le scandale serait atroce. Il est probable que cela va donner lieu à plus d'un procès. C'est M. W. Monk, avocat, qui a dénoncé cette exploitation.

Chaque souscripteur au volume donnait \$10. L'habile homme qui a monté cette petite machine, a obtenu ainsi \$2 à \$3,000 de ces dupes et a décampé avant que la police ait pu l'atteindre.

SIX PERSONNES BRULÉES.—Vers une heure dans la nuit de vendredi un incendie s'est déclaré dans une maison en bois de la rue Workman au village Delille. Avant qu'on eût eu le temps de sonner l'alarme, les flammes avaient déjà envahi tout l'édifice qui fut littéralement détruit de fond en comble.

La maison comprenait six logements et appartenait à M. Joseph Binette.

La famille de M. Alexis Paquin, ouvrier chez M. A. Cantin, qui occupait le logement où l'incendie s'est déclaré a été la plus éprouvée.

M. Paquin éveillé en sursaut par l'incendie n'eut que le temps de prendre deux de ses enfants dans ses bras pour s'échapper. Comme il arrivait sur le seuil de la porte, ses jambes s'embarrassèrent et il tomba au milieu des charbons ardents. Il est sorti de là horriblement brûlé par tout le corps, et on désespère de le sauver.

Le petit garçon de 5 mois qu'il tenait dans ses bras a tout le visage et la tête brûlés ; on ne sait à quoi attribuer le bonheur qu'a eu la petite fille de deux ans qui s'est sauvée sans recevoir la moindre blessure. De son côté Mme Paquin avait tenté de s'échapper avec une petite fille de quatre ans ; et si elle parvint à le faire ce ne fut pas sans recevoir un grand nombre de brûlures au visage et à la tête ; la petite fille qu'elle avait avec elle, est brûlée par tout le corps et dans un état excessivement précaire. Enfin un jeune homme de 21 ans du nom de Arsène Legault a reçu dans le cou des brûlures tellement graves qu'on ne croit pas qu'il soit possible de le réchapper.

Nous espérons que la charité publique se laissera ému par le malheur d'une famille dont le chef est désormais hors d'état de travailler.

On présume que le feu a été mis, car il s'est déclaré en même temps au devant et à l'arrière de la bâtisse.

Dialogue entre deux époux :

LA FEMME mélancoliquement. Il faudra pourtant nous séparer un jour....

LE MARI étonné.—Pourquoi donc ?

LA FEMME résignée.—Nous sommes tous mortels.

LE MARI résolu.—Eh bien ! si l'un de nous deux meurt, j'irai me retirer à la campagne.

Soulagement et guérison complète de la Dyspepsie, des maux de tête et d'estomac, par l'Elixir Anti-Dyspeptique du Dr. Beliveau.—Lafond & Cie., Agents, Montréal.



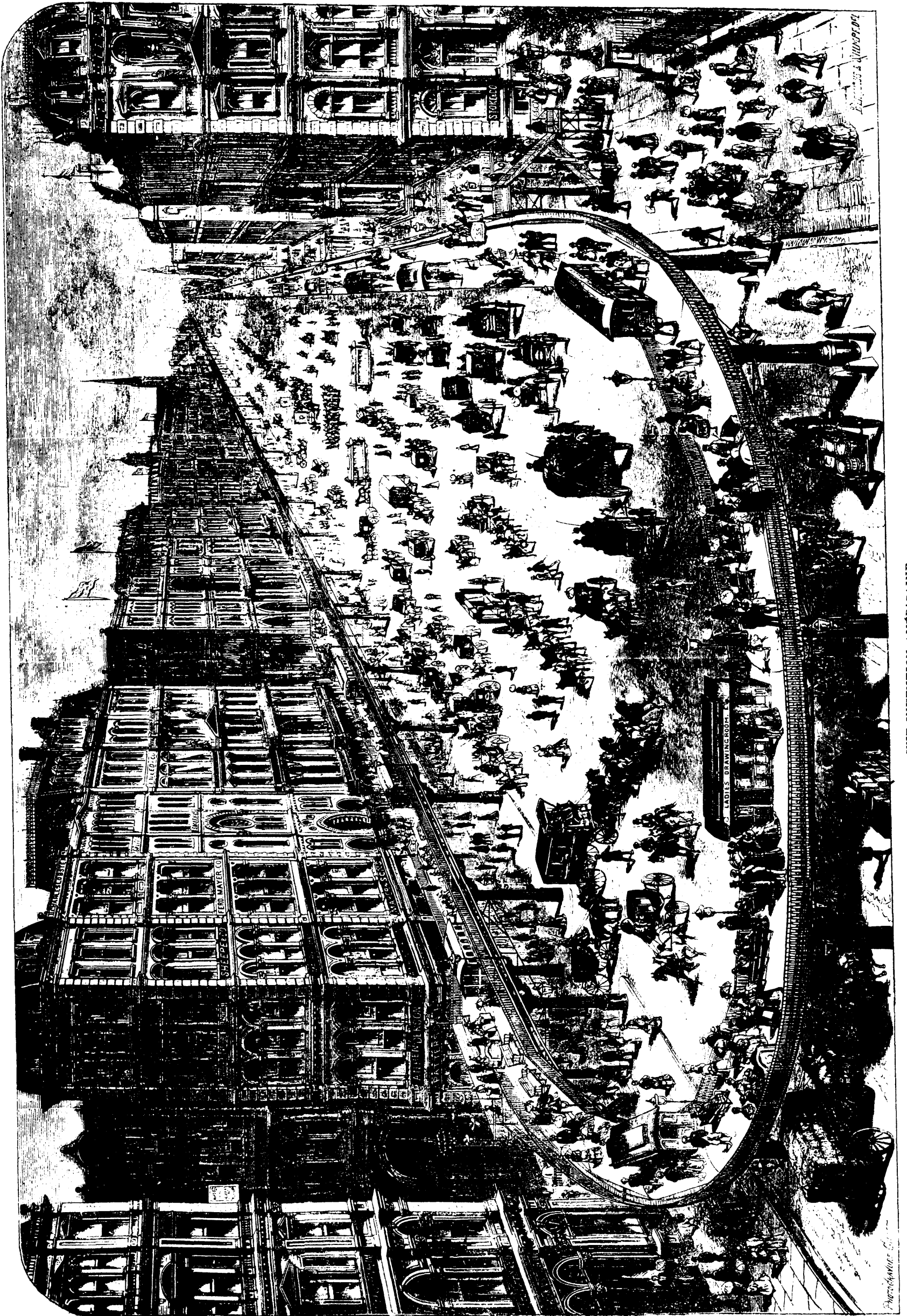
LES PREMIERES FLEURS



L'ENTRÉE AU COUVENT



LE VIEUX BERCEAU RÉPARÉ



UNE INVENTION AMERICAINE

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI 21 MAI 1874

SEMAINE PARLEMENTAIRE

Le cabinet fédéral a soumis aux Chambres son projet relativement à la construction du chemin de fer du Pacifique. Ce projet se divise en quatre parties bien distinctes.

1o. Le chemin sera partagé en quatre sections : la première part d'un point au sud du lac Nipissingue et se dirige vers l'extrémité occidentale du lac Supérieur ; la seconde s'étend du lac Supérieur à la Rivière Rouge entre le Port Edmondstone et les Montagnes Rocheuses ; la troisième se soude à la seconde et s'étend avec la quatrième jusqu'à un point sur le littoral du Pacifique dans la Colombie Anglaise.

2o. Le chemin aura des embranchements :—Le premier partira du terminus oriental et ira jusqu'à la Baie Georgienne ; le second depuis Fort Garry jusqu'à Pembina.

3o. Le gouvernement « aura le droit de déterminer l'époque à laquelle les travaux sur chaque section seront commencés. »

4o. Le gouvernement construira lui-même le chemin ou aidera les compagnies qui voudraient l'entreprendre par des octrois de terres et d'argent.

D'après ce projet, le Pacifique peut être mené à bonne fin ; mais nous regrettons de voir les journaux ministériels s'efforcer de nous en ôter l'espérance. *L'Evènement* a lancé tout un manifeste sur la question. Le Premier ministre, M. MacKenzie lui-même, a insisté non sans intention sur les difficultés de l'entreprise. Nous souhaitons que *L'Evènement* ait mal interprété le fond de sa pensée.

Voici ce que dit l'organe ministériel :

Les résolutions relatives au chemin de fer du Pacifique, seront discutées mardi. Ces résolutions ont été préparées avec le plus grand soin, et toutes les précautions ont été prises pour sauvegarder l'intérêt public, si bien prises *même*, que je pense que le projet sera étouffé entre les mailles étroitement serrées par la main industrieuse de M. MacKenzie. Le malheur ne serait pas grand.

Le projet du premier ministre à ce double avantage : il ôte aux Colombins le droit de se plaindre qu'on les trompe, et il donne lieu d'espérer aux gens sensés que l'entreprise n'ira pas loin. Si Sir Hugh Allan n'a pas réussi, nonobstant l'élasticité et les conditions favorables du plan de l'ancien ministre, il n'est pas probable que d'autres capitalistes soient plus heureux avec le nouveau plan dont les dispositions rigoureuses, mais justes, sont de nature à effrayer les moins timides.

Lié par les engagements de son prédécesseur, le ministre actuel est tenu de faire le Pacifique ; mais la force des choses est là qui l'empêchera toujours d'exécuter son dessein. Ce projet du Pacifique est destiné à flotter à l'horizon jusqu'à ce qu'enfin l'opinion publique en fasse une bonne fois et définitivement justice. *Malheureusement le ballon est lancé, il faut toujours le tenir en l'air et en vue, et cela nous coûte fort cher.* La faute en est aux tristes aéronautes qui ont gonflé cette grosse machine. Nous n'aurons, à l'heure qu'il est, la crever sans jeter la Confédération à terre. Elle se déchirera bien toute seule. Attendons avec espoir et payons avec patience. Seulement, si au lieu d'habiter un pays anglais, victime des lentes transitions, nous habitions un pays français, ami de la logique et esclave du bon sens, le ballon ne mettrait pas grand temps à dégringoler.

Quelques jours plus tard *L'Evènement* ajoutait :

La Gazette, de Montréal, organe conservateur, comme on sait, est d'avis que le projet de M. MacKenzie n'est pas fait pour assurer la construction du Pacifique. Espérons-le.

L'auteur de ces commentaires, M. Hectar Fabre, est annexioniste ; on se rappelle sa brochure publiée en mars 1871. On n'a pas oublié non plus l'espoir exprimé dans le mois de janvier dernier par le *National*, alors rédigé par M. Desaulles, l'auteur des *Six lectures sur l'Annexion*. Si l'on veut bien remarquer cette entente des annexionistes pour s'opposer à la construction du Pacifique, on conviendra que nous avons eu raison lorsque, à différentes reprises, nous avons dit que les adversaires du Pacifique étaient les radicaux de notre politique, c'est-à-dire les adversaires du régime politique de la Confédération.

Le ministre de la Milice, M. Ross, a eu l'idée d'établir dans notre pays un collège militaire, et il vient de présenter un projet de loi à ce sujet. Cette institution pourrait rendre de grands services au pays ; mais si elle ne fait point partie d'un projet général de complète réorganisation militaire, les dépenses qu'elle occasionnera seront en pure perte. Un collège militaire suppose une armée permanente, car l'élève qui en sortira sera impropre à toute autre profession que celle des armes.

Le tarif de M. Cartwright a subi quelques assauts ; mais une forte majorité l'a sanctionné d'un bout à l'autre. Une motion demandant une exemption d'impôts pour le tabac canadien a été perdue par 51 contre 108. Une autre motion relative au thé et au café a été rejetée par 117 contre 42.

La session touche à sa fin.

OSCAR DUNN

RECIPROCITÉ

Nous signalons particulièrement la dépêche suivante :

Washington, 12.—Il est assez probable que les négociations actuellement engagées entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis, au sujet d'un traité de réciprocité, se termineront d'une manière satisfaisante.

Les négociations ont duré plusieurs mois. Les Canadiens disent qu'ils n'ont pas l'intention de demander des faveurs à qui que ce soit, mais qu'ils sont prêts à une entente amicale sur toutes les difficultés.

Espérons que cette rumeur se confirmera. Une ère nouvelle de prospérité peut s'ouvrir pour le Canada si nos relations commerciales avec les Etats-Unis se renouent dans les conditions d'une réciprocité véritable.

L'HON. M. DORION ET M. RIEL

La *Minerve* dit que M. Dorion a écrit à M. Riel pour le prier de laisser le pays et lui a offert de payer ses frais de voyage à l'étranger. De plus, M. Dorion aurait été celui qui a poussé M. Riel à prêter serment, démarche qui a provoqué l'expulsion du chef des Métis. Si tel est le cas, nous aurions eu tort de faire peser la responsabilité de cette démarche sur M. Desjardins et M. Fiset. Ceux-ci n'auraient fait que communiquer à M. Riel le conseil pressant de M. Dorion.

Nous devons constater cependant que les journaux ministériels et M. Fiset lui-même s'inscrivent en faux contre la *Minerve*.

NOS GRAVURES

LES CHEMINS QUI MARCHENT.

Cette gravure représente un projet de système locomoteur absolument nouveau. Nous sommes habitués à voir les véhicules circuler sur des voies carrossables ou ferrées ; M. Speer, ingénieur américain, veut changer tout cela. Dans son projet, c'est la voie qui progresse et le véhicule qui reste fixe par rapport à elle. L'inventeur a donc réalisé cette image d'un grand écrivain, appelant les rivières de chemins qui marchent.

La voie nouvelle est supportée par une rangée unique de forts piliers en fonte de onze à douze mètres de hauteur, implantés sur l'un des côtés de l'artère à desservir. Elle fait le tour de celle-ci, c'est-à-dire que partie d'une extrémité elle descend par un côté de la rue, pour revenir à son point d'origine en remontant par l'autre côté, offrant ainsi une certaine analogie avec la disposition adoptée à la gare du chemin de fer de Sceaux en France. De distance en distance des escaliers donnent accès du sol de la rue sur la voie. Celle-ci est une plate-forme en tôle qui, semblable à un ruban sans fin, à une courroie de transmission, tourne continuellement sur le bâtis en entraînant pendant sa course tous les objets placés à sa surface. Ce ruban se brise, s'infléchit à certains points afin de faciliter le jeu de retour qui a lieu à chaque extrémité de la voie. Le mouvement de transport continu de la voie autour de la rue est communiqué à la plate-forme par des machines à vapeur fixes, distribuées à des intervalles égaux sous le bâtis et transmettant leur action au moyen de chaînes sans fin et de galets qui agissent par frottement à la surface inférieure de la plate-forme, et l'entraînent à la vitesse de près de 20 kilomètres à l'heure. La disposition des machines et leur puissance sont calculées de telle sorte que s'il devient nécessaire d'en arrêter une ou même plusieurs, la force des autres peut s'élever à volonté pour maintenir la vitesse de circulation. En cas de besoin, un conducteur ou préposé au service de la voie, n'a qu'à toucher un bouton pour qu'un appareil télégraphique transmette à tous les mécaniciens l'ordre de ralentir ou d'arrêter leurs machines.

Sur la plate-forme ou ruban mouvant, l'inventeur dispose des sièges, des bancs et même des salons à l'usage des dames ou servant d'abri en cas de mauvais temps. Les piétons peuvent circuler sur la voie sans plus de danger pour leur équilibre que s'ils marchaient sur le pont d'un navire naviguant sur une mer absolument calme. La vitesse de translation des personnes et des objets, bancs, salons, etc., qui se trouvent sur la voie, est naturellement celle de cette voie elle-même mais, si au lieu de rester en place, le piéton préfère marcher en avant, il se produit ce fait curieux que sa progression propre s'ajoute à celle de la plate-forme, c'est-à-dire que si, en une heure, il parcourt à terre 4 kilomètres, la distance franchie par lui dans la rue en circulant sur et avec le plancher mobile sera de 24 kilomètres. Nous n'avons sans doute nul besoin d'insister davantage pour faire saisir le résultat du double mouvement de progression de l'homme et du plan porteur.

On comprend que la vitesse de ce dernier ne permet pas de négliger certaines précautions si l'on veut y accéder ou en descendre, car le voyageur qui voudrait quitter subitement la voie serait projeté de côté avec force comme

cela aurait lieu s'il tentait de descendre d'un wagon en marche, ou renversé et entraîné s'il essayait d'y monter. La difficulté a été surmontée d'une manière très-ingénieuse qui constitue le point le plus original du projet. Des *transfèreurs*, espèce de chariots à banquettes, pouvant contenir huit personnes, ouverts quand il fait beau, abrités par une tente s'il pleut, sont montés sur quatre roues pleines ou galets, indépendantes les unes des autres. Une paire de ces galets roule sur la voie mobile, l'autre paire porte une gorge engagée sur un rail fixe reposant directement sur le bâtis. Comme les salons, les divers sièges, les voyageurs, etc., ce chariot est emporté par la plate-forme, il suit ses mouvements, mais lorsque le conducteur veut l'arrêter pour prendre ou pour laisser des voyageurs à l'un des escaliers stations, il serre un frein, la rotation des roues portant sur le rail fixe se ralentit puis cesse ; ces roues immobilisées glissent à la surface du rail comme celles de nos wagons porte-freins, la vitesse acquise diminue par suite du frottement et, arrivé au point d'arrêt, le conducteur y fixe le véhicule au moyen d'un mécanisme spécial. Mais cette manœuvre n'a influé en rien sur le mouvement de la plate-forme qui agit sur les galets du transfèreur, pour les faire tourner sur l'extrémité de leur essieu, et de la même manière que ces poulies dites libres ou folles interposées dans tous les mécanismes de transmission. Ainsi, lorsque le chariot est arrêté, ce sont les roues portant sur la voie qui tournent sur elles-mêmes ; quand il suit le mouvement général, ce sont les roues portant sur le rail, les autres ne servant dans ce cas qu'à supporter le système. De même que l'arrêt a lieu graduellement, la mise en train s'opère également avec gradation par le desserrement progressif du frein, si bien que les voyageurs peuvent, sans danger, descendre du chariot sur la voie ou du chariot se rendre aux escaliers.

Telles sont les données principales du mécanisme de locomotion proposé pour les grandes voies qui s'étendent d'une extrémité à l'autre de New-York.

A l'avenir de nous apprendre si cette conception est celle d'un mécanicien de génie ou d'un simple visionnaire.

« LES PREMIÈRES FLEURS, » PAR M. ADRIEN MOREAU.

Les poètes et les peintres n'ont point fini.

M. Adrien Moreau est un jeune peintre, de l'école toute moderne, et qui peint, à son tour, ces choses aimables et charmantes : des jeunes filles et des fleurs nouvelles. Au milieu d'un frais paysage des environs de Paris, deux jeunes femmes et une enfant s'arrêtent, pour respirer et cueillir les fleurs qui viennent d'éclorre, pour dépouiller les arbres de ces éclosions embaumées que Victor Hugo appela, un jour, la *neige odorante du printemps*. Elles ont les robes de couleurs claires qu'on met pour les jours de soleil. Les unes, assises sur l'herbe semée de fleurettes, regardent au loin le paysage printanier ; l'autre, l'aînée, — une grande sœur ou une jeune mère, — a jeté son ombrelle à terre pour atteindre plus facilement ces fleurs dont, tout à l'heure, on fera un bouquet.

Le nom de ce coteau qui s'élève, au loin, je l'ignore : mais je sais bien le nom dont on peut baptiser cette scène, c'est la jeunesse, le printemps, l'aurore, c'est la séduction des vingt ans et le charme des mois printaniers.

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil riant, clair et beau.

L'ENTRÉE AU COUVENT.

Après de longues hésitations, après des prières fréquentes, après bien des pleurs versés en silence, cette jeune fille a reconnu sa « vocation, » elle a compris que Dieu la voulait sans partage, et elle renonce au monde, à sa famille, à toute espérance terrestre. Sa mère, qui a le cœur gros de peine et de bonheur en même temps, est venue la conduire dans cette demeure bénie qui cachera désormais celle qu'elle aime tant. Ce drame est presque de tous les jours, mais il n'en est pas moins sublime.

LE VIEUX BERCEAU RÉPARÉ.

Cette scène est pour ainsi dire la contre partie de la précédente : là le sacrifice des joies de la famille, ici le bonheur domestique. Un enfant est venu réjouir ce ménage, il a grandi, c'est aujourd'hui une petite fille de huit ans. Il manquait un fils au bonheur des deux époux : Dieu le leur a donné. Mais le berceau qui a servi au premier né, a eu le temps de vieillir et de souffrir dommage. L'heureux père est enchanté de le réparer. Ce berceau ne servira-t-il pas quelquefois au petit chat que la jeune enfant tient dans ses bras ?

CHRONIQUE

M. Archibald a comparu vendredi devant le comité du nord-ouest. Il dit que Mgr. Taché a promis l'amnistie au peuple. La manière d'agir du gouvernement faisait

croire que l'amnistie était accordée, et tout le monde le croyait à Manitoba. Lui-même avait dit que si l'amnistie n'avait pas encore été promise, elle le serait nécessairement, et devait indubitablement être accordée. Son examen sera continué demain. Cette déposition de M. Archibald excita vivement l'intérêt de tous.

On lit dans la "Causerie" du *Constitutionnel* :

Nous sommes dans une année remarquable, extraordinaire et qui laissera dans le champ de l'histoire un sillon profond. Les événements politiques seront graves et retentissants en Europe. Il y aura de grands malheurs, des choses qui nous causeront une immense douleur, tant en Europe qu'en Amérique. Impossible de dire à présent si une partie de ces désastres ne dépendront pas du ministère McKenzie-Dorion. J'ai remarqué, entre autres choses un bien mauvais présage, — une poule qui chante en coq. Une poule qui chante comme le coq, cela peut vous paraître bien peu de chose, mais pour certaines gens, la chose est grave et périlleuse. Je me rappelle qu'en 1837 bien de gens avaient prévu l'insurrection parce que dans le printemps, un chasseur tua une tourte, et dans le gésier de cette tourte étaient écrits deux mots cabalistiques : *Armo Zonas*. Dans la même année un jeune homme du nom de Narcisse Beaubien se noya dans la Rivière Nicolet. Quelques jours après une poule appartenant à la famille de ce jeune homme pondit un œuf sur lequel étaient incrustés en lettres majuscules : N. B. Dans la même année, à Trois-Rivières, on était à manger la soupe aux choux en famille, quand un de la table aperçoit dans son assiette une parcelle de feuille de chou sur laquelle étaient marquées d'une façon très lisible les onze lettres majuscules suivantes : W E R N J I V R V N E.

Que les gens fassent attention à tout et ils remarqueront plus d'un phénomène de ce genre, car nous sommes dans une année aux prodiges.

Evidemment ce causeur veut nous donner la chaire de poule.

La presse libérale nie que M. Dorion ait écrit à M. Riel pour lui demander de laisser le pays. Elle affirme aussi qu'il n'y aura pas de changements dans le ministère.

Une grande démonstration a eu lieu dimanche en l'honneur de Mgr. Taché. Une adresse a été lue en français par le juge Coursol et en anglais par M. McGauvran, M. P. P. L'archevêque de St. Boniface a répondu en termes émus, remerciant les citoyens de Montréal de leur concours moral dans la difficulté du Nord-Ouest. Cinq mille personnes environ étaient présentes.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE.

Paris, 12.—L'Assemblée Nationale s'est réunie à Versailles. Aucun message du Président MacMahon n'a été présenté.

Paris, 14.—Le Duc de Broglie a accepté le défi de la Gauche et de l'extrême Droite, et fera de sa motion pour une discussion immédiate du bill électoral une motion ministérielle.

Versailles, 15.—Une foule innombrable assistait aujourd'hui à la séance de l'Assemblée.

L'ex-président Thiers était à son siège et le Duc de Broglie a présenté le projet de loi pour la formation de la seconde chambre.

Les services du président MacMahon sont appréciés de la manière la plus élogieuse. L'importance de le maintenir au pouvoir, est fortement soutenue.

"Vous ne voulez pas, a dit M. de Broglie, vous ne voulez pas établir définitivement la république. Nous n'avons pas l'intention de lier vos consciences, messieurs de la gauche, mais nous vous engageons à donner les moyens au président d'affermir la situation du pays socialement et commercialement tout en restant fidèle à vos principes."

Le ministre a demandé que la nouvelle chambre soit appelée le Grand Conseil et que les membres ne reçoivent aucun salaire.

La lecture du rapport s'est terminée au milieu d'une scène de confusion et de tumulte indescriptibles et le projet de loi a été référé au comité des Trente.

Il a été impossible de continuer la séance.

Paris, 15.—L'extrême Gauche a repoussé toutes propositions de compromis au sujet de la question du débat immédiat sur la loi électorale.

La position du ministère est critique.

Versailles, 16.—Une foule immense se pressait aujourd'hui à la séance de l'Assemblée nationale. Un vote devait être pris sur la motion tendant à donner la préséance à la discussion de la loi électorale sur le bill municipal. Cette motion était présentée par le cabinet.

Le Duc de Broglie déclara que le gouvernement n'avait pas l'intention de manquer à ses engagements relativement au bill municipal, mais qu'il croyait que le pays voulait que la discussion sur le bill électoral eût la préséance.

Le débat se prolongea jusqu'à une heure très-avancée dans la nuit et souvent les procédés durent être suspendus à cause de l'excitation toujours croissante.

La motion fut mise aux voix et perdue sur la division suivante : Pour 317. Contre 381.

La démission du gouvernement et la démission des ministres ont mis tout Paris en émoi.

Thiers, qui a assisté à la séance de l'Assemblée, a voté, paraît-il, avec l'opposition.

Paris, 17.—Le Président MacMahon a accepté la démission du cabinet de Broglie et a confié à M. Goulard le soin de former un nouveau cabinet.

Il est rumeur que la politique du nouveau gouvernement sera de procéder à l'adoption des bills constitutionnels et à l'affermissement du pouvoir présidentiel.

D'après les dernières dépêches, le cabinet serait composé comme suit :

Goulard, ministre de l'intérieur.
Comte Chaudordy, ministre des affaires étrangères.
Magne, ministre des finances.

Bodet, ministre des travaux publics
Deseilligny, ministre du commerce.
Desjardins, ministre de l'éducation.
Gén. Bertrand, ministre de la guerre.
Les journaux républicains demandent la dissolution immédiate de l'Assemblée.

Il est rumeur que l'extrême droite, essaiera d'établir la monarchie et que si elle ne réussit pas, elle votera pour la dissolution de l'Assemblée.

D'après l'opinion générale, le parti légitimiste a commis un suicide politique par le vote de vendredi. On dit que sa conduite a son inspiration de Frohsdorff.

La division qui s'est établie entre le parti extrême de la droite, rend probable l'alliance de la droite modérée avec l'aile conservatrice du centre-gauche. Dans ce cas, une majorité assez forte serait assurée au nouveau gouvernement et il aurait le moyen de remplir le programme du Septennat et de faire adopter sans retard les mesures constitutionnelles.

On ne pense pas à la dissolution immédiate de l'Assemblée. La tranquillité règne dans toute la France. Le pouvoir de MacMahon n'est pas mis en question et reste assuré.

ESPAGNE.

Bayonne, 12.—Les Carlistes réclament la victoire dans le dernier engagement qu'ils ont eu avec les républicains. Ils prétendent que 359 républicains ont été tués ou blessés et que 300 autres sont tombés entre leurs mains.

Bayonne, 12.—Don Carlos a révoqué l'ordre de banissement prononcé contre le curé de Santa Cruz et il rappelle ce dernier auprès de lui.

Madrid, 13.—Un nouveau ministère a été formé dont voici les membres :

Scabals, ministre de la guerre.
Sagasta, ministre de l'intérieur.
Ullos, ministre des affaires étrangères.
Camache, ministre des finances.
Alonzo Martinez, ministre de la justice.
Alonzo Colmenares, ministre des travaux publics.
Romeo Ortez, ministre des colonies.
Rodrigues Arlas, ministre de la marine.

Bayonne, 15.—Le général Elio a abandonné la position du chef d'Etat Major de Don Carlos, son successeur est le général Dorrigaray.

Madrid, 15.—Le général Concha marche de l'avant pour s'emparer des Passes entre Biscaye et Guipuzoa.

Don Carlos est à Tolosa avec le gros de son armée.

La presse oppositiohniste attaque violemment le nouveau ministère. Un malaise générale a pris place dans les grandes villes.

De nouveaux ambassadeurs ont été nommés à Vienne, Lisbonne et Berlin.

ITALIE

Rome, 13.—Sa Sainteté a reçu plusieurs cardinaux et évêques aujourd'hui. En réponse à un visiteur de l'Amérique, Elle a fortement censuré les gouvernements du Mexique et de Guatemala de laisser persécuter l'Eglise dans leurs états. Notre Saint Père paraissait fatigué et n'a pas donné audience à toute les visiteurs qui demandaient cette faveur.

ALLEMAGNE

Berlin, 14.—La *Gazette d'Augsbourg* dit que l'arrestation du grand duc Nicolas n'est pas due à des causes politiques, mais plutôt à des causes monétaires.

Berlin, 16.—L'un des membres de la famille impériale russe qui a été arrêté est, paraît-il, le prince Nicolas, neveu du Czar.

Une dépêche adressée à la *Gazette d'Augsbourg* mande qu'il a été arrêté pour avoir volé les diamants de sa mère et les avoir donnés à une actrice française.

Le Czar n'a pas voulu faire grâce au jeune prince et la loi aura son cours.

CHILI

New-York, 13.—On dit que le ministre anglais en Chili a demandé la mise en liberté du capitaine Hide, du vapeur *Tacna*, qui a fait naufrage dernièrement sur les côtes du Chili, ainsi qu'une indemnité de vingt-cinq mille louis sterling, et que si cela ne lui est pas accordé, il demandera son passeport. La flotte anglaise a reçu l'ordre de se rendre à Valparaiso.

GUATEMALA

Il est rumeur que le consul anglais, M. Magee, a été condamné par le commandant de San Jose, Guatemala, à recevoir 400 coups de fouet, dont deux cents lui ont été infligés.

Une lettre reçue de Panama donne les détails de cette affaire. Il paraît que Gonzalès, le commandant de San Jose, a arrêté Wm. Moncrief, agent d'une compagnie de vapeurs à San Jose, et le consul anglais, Magee. Moncrief a été bientôt mis en liberté, mais Magee a été condamné à 400 coups de fouet. Le consul américain, James, a contesté contre cette atrocité, mais Gonzalès l'a menacé d'un semblable châtement.

Quatre soldats se sont emparés de Magee et lui ont infligé 200 coups de fouet, et ont été obligés de s'arrêter, de crainte qu'il ne mourût entre leurs mains. On l'a ensuite renfermé dans un cachot pour la nuit. Le lendemain matin, il devait recevoir encore 200 coups de fouet, après quoi on devait le fusiller.

Moncrief s'est rendu au bureau de télégraphe le plus près de San Jose, car Gonzalès avait placé une garde autour de celui de la ville, et de là il a télégraphié à la capitale.

Le général Solares à la tête de 100 hommes s'est rendu à San Jose au moment même où l'on traînait Magee de nouveau au supplice.

Gonzalès s'est enfui sur un vapeur, mais comme il s'embarquait, un inconnu lui a flambé la cervelle.

ANGLETERRE.

Londres, 12.—Une dépêche de St. Petersburg à la *Pall Mall Gazette* dit que le Grand Duc Nicholas, frère du Czar a été arrêté. On ne sait pour quels motifs. Sa maison a été fouillée par la police. Une grande excitation règne à St. Petersburg.

Londres, 12.—Lord Caernarvon, secrétaire d'état pour les Colonies, a dit ce soir à la Chambre des Lords, que conformément à la volonté nationale, le gouvernement a décidé qu'il ne pouvait pas abandonner ses possessions de la Côte d'Or.

Londres, 16.—Une dépêche de Paris, adressée au *Standard* annonce que si le ministère français est renversé, M. Buffet, président de l'Assemblée, sera appelé par le président à former un nouveau ministère.

Londres, 15.—Le *Times* publie une lettre de Paris ; d'après ce correspondant, il paraît que l'on est généralement sous l'impression à Paris, que le nouveau ministère espagnole est en faveur de Don Alphonse. On dit aussi que le Duc de Broglie, ministre de l'Intérieur, doit présenter une mesure aujourd'hui pour la formation d'une chambre qui corresponde à la Chambre des Lords en Angleterre, et que sans cela il ne restera pas dans le ministère.

LES RUINES

DE

MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR

M. LÉON BESSY.

(Suite.)

—Les cris se rapprochent, dis-je en l'interrompant.
—En effet, me répondit-il, et ils partent du voisinage du couvent de la Merci. Ce sont des voix fatiguées et enrouées, à force d'avoir poussé de furieuses clameurs. Les entends-tu crier : " Feu sur eux ?..... " Mais en même temps retentissent des lamentations douloureuses d'hommes et de femmes. Ce sont les voisins qui craignent d'être victimes de l'incendie, et qui supplient les insurgés d'éteindre leurs torches. Mais ceux-ci ne le veulent pas. Et les infortunés poussent vers le ciel des cris de désespoir qui fendent le cœur. Entends-tu, Manuel ? La fureur et la confusion des voix augmentent. " Feu ! " crient les uns : " A mort ! " vocifèrent les autres... Cette fois les supplications du voisinage auront été utiles. Les incendiaires fuient.

—Oui, mon père, lui dis-je, mais c'est pour venir de notre côté.

XLVIII

Et c'était vrai. Très peu de temps après retentirent aux portes de notre asile des clameurs épouvantables, entremêlées des plus horribles blasphèmes. Plusieurs cris indiquaient que les incendiaires n'étaient pas d'accord dans leurs plans d'extermination.

—A quoi nous servira, disait l'un, de détruire la manière, si nous laissons échapper les renards ?

—Entrons donc tous d'abord dans le repaire des fanatiques.

—Et que pas un n'en sorte vivant.

—Vous allez vous perdre dans un labyrinthe de corridors, dit un autre, et la proie vous échappera.

—Non, car nous remuerons toutes les pierres, et nous fouillerons toutes les cachettes.

—De cette manière nous découvrirons aussi les trésors qu'ils ont sans doute enfouis.

—A quoi bon ? que leurs trésors périssent avec eux ! je n'ai pas soif de pillage, mais de sang.

—Et de vengeance.

—Une vengeance implacable !

—Il faut que la fumée chasse les reptiles de leur cavernes.

—C'est le moyen de les détruire, eux et leurs demeures.

—Feu sur eux et sur elles !

Il y eut quelques instants d'une sourde agitation, à laquelle succéda un profond silence. Je jetai les yeux sur le père Joseph, et je le vis lever vers le ciel un regard douloureux et plein de tendresse, par lequel il semblait demander à Dieu d'avoir pitié des infortunés qu'un aveuglement funeste poussait à commettre un aussi horrible sacrilège.

—Prenez vos positions, cria une voix du milieu de la foule : une brigade par chaque issue.

Et l'on entendit des pas, vraisemblablement les pas de ceux qui formaient les brigades et qui se rendaient à leur poste.

—Ce couvent tout à fait isolé, amis, est favorable à une attaque en règle : celui-là, du moins, ne sera pas protégé par des voisins pleureurs.

A ces paroles succéda un autre intervalle de silence, qui fut lui-même suivi de bruyantes clameurs et de battements de mains.

Nous ne tardâmes pas à connaître la cause de ce tumulte inattendu. De vives clartés illuminaient en ce moment les édifices voisins, à la grande surprise de plus d'un habitant craintif qui entr'ouvrait curieusement et d'une main tremblante une de ses fenêtres, et la réclamait aussitôt, de peur d'être aperçu. Cinq fois ces acclamations sinistres se renouvelèrent, et chaque fois de nouvelles leurs rougeâtres nous révélèrent la cause de cette infernale allégresse.

L'incendie entourait notre demeure, et en éclairait tous les angles et toutes les portes. Je sentis un froid glacial courir dans mes veines, et je tremblais de tous mes membres. J'allais tomber évanoui, quand le père Joseph me saisit et me serra tendrement dans ses bras.

—Manqueras-tu de courage, me dit-il, au plus beau jour de ta vie ? Ne sais-tu pas, mon fils, que la couronne du martyr est pour un missionnaire la plus douce des récompenses ? Ne m'as-tu pas dit bien souvent que tu voudrais m'accompagner dans des contrées lointaines pour ouvrir les yeux à ceux qui ne connaissent pas la lumière, — dusses-tu, pour cet acte de charité, endurer la mort la plus cruelle ? N'avons-nous pas fait ce qui dépendait de nous pour que nos frères les plus proches ne méconnaissent pas ce soleil de vérité qui nous éclaire tous de ses rayons ? Est-ce notre faute si un déplorable aveuglement leur fait préférer la nuit au jour, et le chaos aux clartés divines ? Ne te semblent-ils pas mériter la compassion, ces hommes qui trouvent leur châtement dans les ténèbres qu'ils aiment ; et ne te paraît-il pas, au contraire, que notre sort, à nous, est digne d'envie, quand nous pouvons mourir en témoignage de notre foi ?

—Mort à ceux qui s'évadent! criait-on au dehors.

—Vengeance! vengeance!

Et ces clameurs se mêlaient aux cris de détresse des victimes.

—Entends-tu, me disait le père Joseph, les derniers soupirs de l'un de nos frères? C'est une âme que Dieu dégage de son enveloppe corporelle, pour la transporter pure au séjour des joies ineffables.

—En voilà un qui a réglé ses comptes, criaient les assaillants.

—Il faut maintenant traîner son cadavre et le mettre en pièces, répondait un autre d'une voix épuisée.

—N'insultez pas les cadavres, ajoutait un troisième.

—P'ix aux morts, pourvu que les vivants ne nous échappent pas.

Je continuais de tenir le père Joseph étroitement embrassé, et je lui dis :

—Je ne regrette pas de mourir, moi qui ne suis bon à rien; mais ne puis-je faire un effort pour vous sauver, vous, mon Père, qui serez si utile demain à ceux-là mêmes qui désirent aujourd'hui votre mort?

—Crois-tu donc, me répondit-il, que ma mort, si elle entre dans les desseins du Ciel, ne puisse pas être plus utile à nos malheureux frères que toutes les fatigues d'une vie déjà affaiblie par l'âge et la souffrance? Ignorest-tu que les fureurs des hommes, pareilles à la foudre, s'éteignent et disparaissent dès qu'elles sont arrivées au dernier degré de leur force destructive?

Un bruit formidable qui fit trembler le sol sous nos pieds, interrompit le père Joseph. Une des portes incendiées venait de s'écrouler. Elle était séparée de l'église par une cour dans laquelle se précipitèrent les agresseurs.

—Manuel, me dit le père Joseph, notre poste est au pied des autels, et notre devoir est de mourir prosternés devant le sanctuaire. Courage, ô mon fils, au nom de Dieu qui a comblé pour nous la mesure de toutes les amertumes et de toutes les douleurs.

Nous nous dirigeâmes alors vers l'escalier par où nous étions montés. Sans doute la porte qui y conduisait s'était refermée derrière nous, car elle nous opposa de la résistance.

Nous réussîmes cependant après beaucoup d'efforts, et la porte s'ouvrit avec bruit.

Des reflets rougeâtres nous éblouirent, et nous crûmes d'abord que l'incendie avait gagné l'église.

Mais bientôt nous aperçûmes sur la première rampe de l'escalier un homme qui avait les bras étendus, et qui tenait de la main gauche une torche enflammée, et de l'autre un poignard effilé. Il affectait un air riant, mais ses regards sombres et son pâle visage contrastaient avec l'immobilité de son attitude.

—Dans quel but venez vous ici, mon frère? lui demanda le père Joseph du ton le plus calme.

—Je viens vous dire que votre heure est arrivée, répondit le terrible fantôme. Déormais plus d'hypocrisie sous le cilice, plus d'arrogance sous le froc, plus de desseins ambitieux cachés sous un habit couleur de cendre. O vous qui avez pris le néant pour devise, n'est-il pas vrai que notre passé et notre avenir ne sont que poussière?

—Insensé, lui demanda le père Joseph, crois-tu que ta fureur elle-même soit autre chose qu'une vaine poussière?

—Oui, répondit l'homme à la torche, mais c'est une poussière qui va anéantir une autre poussière.

—As-tu encore tes père et mère? reprit le père Joseph comme s'il parlait à un homme dont le sort l'eût vivement intéressé.

—Je ne les ai pas connus, répondit machinalement l'incendiaire.

—As-tu des frères ou des sœurs?

—Je navigue seul contre vents et marée.

—Tu as sans doute des enfants?

—Ma fureur contre vous m'en tient lieu, et je la nourris nuit et jour.

—Tu crois du moins en Dieu, n'est-il pas vrai?

—Oui, mais non pas dans le Dieu qui te sert de masque, hypocrite.

—Tu te trompes, infortuné; mon Dieu est aussi le tien. Ne crois pas que ce soit le désir d'échapper à tes mains qui m'inspire ce langage. Me voici à tes pieds, mon malheureux frère. Je t'en conjure, ne dégrade pas la noblesse de ton âme, et ne te perds pas pour toujours. Ce n'est pas pour être incendiaire et assassin que Dieu t'a créé.

Et je vis le père Joseph s'agenouiller comme un suppliant devant cet homme implacable.

En ce moment nous entendîmes des cris et des imprécations terribles dans l'intérieur de l'église, dans le chœur, dans les tribunes, et tout près de nous. Un autre homme accourut précipitamment.

—Holà hé! as-tu encore fait une capture dans ce colombier? Je vais t'aider à l'achever. Sur les deux, je t'en laisse un.

Et levant son bras nu et armé sur le père Joseph, il frappa celui-ci, et retira son arme teinte du sang le plus innocent et le plus pur qui ait jamais circulé dans des veines humaines.

—Maintenant, aux cellules! cria cette hyène altérée de sang.

Il me sembla que l'homme à la torche hésitait à renouveler le coup porté par son compagnon. Je le regardai fixement, et je crus reconnaître ses traits, quoiqu'ils fussent altérés par le temps et la fureur. Le père Joseph était tombé inanimé dans mes bras.

—Au nom d'une personne qui vous fut autrefois très-chère, dis-je à l'incendiaire, tuez-moi si tel est votre bon plaisir; mais épargnez le dernier souffle de vie qui reste à ce vieillard.

—Quelle est cette personne qui me fut si chère? dit avec étonnement l'homme au flambeau.

—Elle s'appelait Adèle, répondis-je d'une voix étouffée qui put à peine s'échapper de mes lèvres.

Cet homme laissa tomber son poignard, et la torche trembla convulsivement dans sa main.

Je me levai : je chargeai le père Joseph sur mes épaules, et je m'enfuis sans savoir où. Tantôt les reflets rougeâtres de l'incendie éclairaient ma route; tantôt la fumée me forçait à reculer et menaçait à me suffoquer. Hors d'haleine, je fus plusieurs fois sur le point de m'arrêter; mais des cris pénétrants et des pas précipités me firent comprendre que j'étais poursuivi; et pressant ma course, j'arrivai dans la grotte, j'ouvris la porte des catacombes et j'entrai dans la galerie sépulcrale. Épuisé de lassitude, je m'étendis à terre près de mon précieux fardeau.

Le père Joseph ne donnait plus signe de vie.

La fatigue, l'agitation et l'effroi me tenaient dans un état de langueur extrême pour le corps, et d'exaltation fébrile pour l'esprit. Je rêvais tout éveillé. Il me sembla que le père Joseph était un très-bel enfant, innocent et candide, dont on m'avait confié la garde. "Fuis avec lui, me criaient-on, de cette ville en proie aux flammes, et incendie de la main de ses propres fils; fuis et sauve cette aimable créature." Je pris la fuite. Je n'étais plus un religieux, mais un homme comme les autres. De temps en temps je jetais un regard vers la ville embrasée. Tout à coup, m'étant retourné du côté de l'enfant, je poussai un cri d'effroi. Un homme, tenant une épée à la main, me l'avait enlevé, et l'enfant s'était jeté à ses pieds et embrassait ses genoux, le conjurant de lui servir de père. L'homme à l'épée se laissait attendrir. Mais en ce moment se présente un autre homme qui brandissait un poignard. Ils n'avaient tous deux d'autres vêtements qu'une chemise et un pantalon ensanglantés. En vain le premier voulut-il arrêter le bras de l'autre: je vis celui-ci retirer son poignard teint de sang de la poitrine de cet être incomparable. Je courus vers l'enfant, je sondai sa blessure, et je m'efforçai d'étancher son sang, et de le rendre à la vie qui semblait vouloir l'abandonner. Je le couvrais de baisers, je l'appelais mon unique espoir et ma seule consolation sur la terre, et je le suppliais avec larmes de ne pas me laisser dans la solitude et l'abandon.

La voix tendre et douloureuse du père Joseph me fit rentrer en moi-même, car c'était lui que je tenais embrassé dans mon délire.

—Où sommes-nous? me dit-il; quelle est cette obscurité? Que signifie ce bruit qui a retenti au dessus de nos têtes, comme si tout l'édifice allait s'écrouler? Et qui est-tu, toi dont je sens les larmes brûlantes couler sur mes joues?

—Mon Père!

—Manuel, ta voix retentit agréablement à mon oreille, mais tes sanglots me font de la peine. Où m'as-tu conduit, mon fils?

—A la galerie des sépultures. Que puis-je faire pour vous rendre à la vie?

—C'est Dieu qui t'a inspiré. Ici est le lieu de repos que je souhaitais pour ma dépouille mortelle.

—Dieu vous rendra de nouvelles forces; le calme peut succéder à la tempête.

—Oui, les jours du calme éternel sont arrivés pour moi. L'orage que tu entends se déchaîner sur nous, ne troublera plus désormais mon repos.

—De grâce, mon Père, ne me parlez pas ainsi, car vous me déchirez le cœur.

—Courage, au nom de Dieu! t'ai-je dit quand nous avions à nos pieds la tempête et les flammes. Maintenant que l'incendie et la tourmente se déchaînent autour de nous, je te crie encore: Au nom de Dieu, courage! car s'il te sauve, c'est qu'il a ses vues sur toi. Ecoute-moi bien, et recueille avec soin mes paroles.

—Je vous entends, mon Père.

—De même que les catacombes ont une entrée, elles ont aussi une issue, par laquelle tu pourras sauver nos reliques, si le Ciel.....

—Continuez, mon Père, je vous écoute.

—Donne-moi la main, Manuel; promets-moi que, si tu connais mon assassin, tu l'aimeras comme je l'aime moi-même.

—Je vous le promets, mon Père.

—Que tu tâcheras de sauver son âme, et que, s'il a des enfants, tu les aimeras et les élèveras comme s'ils étaient tes frères.

—Je vous le promets.

—L'entrée, tu la connais; mais tu ne dois pas t'en servir de peur que les ossements de nos frères ne deviennent le jouet des sacrilèges.

—Je le sais, mon Père.

—La sortie..... ô mon Dieu!..... Manuel, adieu pour toujours!

—Répondez-moi, mon Père.

En prononçant ces mots, je saisis les deux mains du vénérable vieillard.

Mais il ne me répondit pas.

—Mon Père! répétais-je.

Il ne me répondit pas davantage.

Je collai mes lèvres sur les siennes.

Et ces voûtes sépulcrales recueillirent le dernier soupir de l'homme le plus vertueux que j'aie jamais connu.

XLIX.

Je ne sais si je réussirai à faire comprendre ce que je ressentis dans ce moment douloureux. J'avais vécu quatorze ans dans la société de cet incomparable modèle de toutes les vertus, quatorze années pendant lesquelles je puis dire que je ne pensais pas par moi-même, et que je passai dans une sorte d'extase, transporté chaque jour d'une nouvelle admiration pour celui qui était mon ange tutélaire ici-bas. Sa conduite publique et privée, sa charité, l'ineffable onction de ses discours me remplissaient d'enthousiasme. Je trouvais qu'il n'était pas possible de rien faire de mieux que ce qu'il faisait, ni de prononcer des paroles à la fois plus dignes et plus aimables que celles qui découlaient de ses lèvres. Je n'avais pas besoin de lui voir opérer des miracles pour le regarder comme un saint. Il me suffisait de l'entendre, de suivre ses pas, de voir comme il savait répandre la paix au sein des familles et la joie dans les cœurs, et tirer les larmes des yeux mêmes qui étaient sur le point de s'éteindre. Je ne pouvais rien faire qu'il ne l'eût

fait avant moi, et si le Ciel m'inspirait une heureuse pensée, je venais à peine de la concevoir qu'il l'avait déjà mise à exécution. Que l'on juge donc de mon angoisse quand je vis à mes pieds, couvert de sang et inanimé, le seul homme qui, au milieu des ténèbres de la vie, m'avait pris par la main et guidait sûrement mes pas à travers mille précipices. Près de moi venait de s'éteindre pour toujours le flambeau de mon existence.

—Je n'ai plus de père! m'écriai-je d'une voix entre-coupée de sanglots.

—Je n'ai plus de père! répondirent par deux fois les échos de la voûte funèbre, comme si les murs se fussent renvoyés mutuellement cette voix humaine qu'ils n'étaient point habitués à entendre.

—Je n'ai plus de père! répétai-je en me laissant tomber sur ce corps que commençait à gagner le froid du sépulcre.

Il semblait que l'accablement et peut-être le désespoir dussent s'emparer de mon âme; toutefois il n'en fut pas ainsi.

(A continuer)

SOUVENIRS INTIMES SUR THEOPHILE GAUTIER

M. Ernest Feydeau s'est amusé à écrire dans les derniers jours de sa vie, ce qu'il a appelé des *Souvenirs intimes* sur Théophile Gautier. Le sujet était si riche que les *Souvenirs intimes* de M. Feydeau ont ça et là quelques anecdotes piquantes et quelques documents intéressants.

Les lettres adressées à l'auteur de *Fanny* sont d'un style familier, qui trahit néanmoins le fantaisiste. Gautier ne se gênait point pour dire à son correspondant ses vérités: il l'appelait le "colonel du régiment empanaché des métaphores"; il le raillait sans trop de ménagements. La première de ces lettres est celle d'un homme enrhumé qui décrit son mal avec une drôlerie réjouissante:

"Mon cher Ernest, colonel des métaphores, ne m'attends pas aujourd'hui. Je suis pris d'un tel rhume de cerveau, gorge et poitrine, que j'éternue, tousse et crache en même temps. Triplément phénoménale peu réjouissante! Je suis assis sur ma peau comme les Samyasis de l'Inde, non pas entre quatre réchauds, mais entre quatre mouchoirs, ahuri, abruti, larmoyant, l'œil et le nez rouges, versant des *Niagaras* de flegmes, pituites, glaires et autres mucosités. A peine si je puis fumer. Jugo un peu!"

"Tom ami Théo, devenu temporairement le père Ducantal.

"THEOPHILE GAUTIER."

Un autre billet, daté de Saint-Petersbourg, se termine ainsi:

"J'ne te fais pas de littérature sur ce chiffon de papier. J'en envoie au *Moniteur*, c'est bien assez. On ne gèle pas trop ici. Grâce aux poêles et aux fourneaux, on voit plutôt l'hiver qu'on ne le sent. Mais je ne cache pas que je préfère Alger, Malte ou Smyrne comme température habituelle. Je suis un fils du soleil, et cependant j'aime la neige. On dirait du marbre de Paros en pouire. C'est peut-être la poussière des statues que râcle là-haut avec la râpe et le papier de verre le grand plastique, fabricant des mondes.—Je finis sur cette idée à la *Cyrano* de Bergerac, d'assez mauvais goût pour te plaire.

"Tout à toi,

"THEOPHILE GAUTIER."

On sait quelle importance Théophile Gautier attachait à l'exécution typographique de ses livres. Homme de goût en toutes choses, il aimait les belles reliures, le papier de luxe, les caractères de choix; ces menus détails le préoccupaient et l'intéressaient vivement. Il s'agissait de la confection d'un livre très riche: *Les Trésors d'art de la Russie ancienne et moderne*; Théophile Gautier ne néglige aucune indication:

"Dans la composition du titre, le nom de l'empereur doit être un peu plus gros que celui de l'impératrice, le mien diffèrent par le caractère de celui de Richebourg et de Carolus Van Raij, enfin être mis en vadette, comme on dit en style d'affiches, et toutefois rester plus petit que les noms officiels. Tâche de bien varier et disposer les caractères, et de donner au titre cette belle forme de vase que recherchent les bibliomanes et les typographes amoureux de leur art.

"Voilà bien de l'embarras, mon cher colonel des métaphores; mais ce sera pour cette livraison seulement. Après, je retourne à Paris avec les notes et les matériaux nécessaires pour l'ouvrage; mais il faut que je reste ici maintenant pour diriger Richebourg et lui indiquer sous l'angle choisi les sujets qu'il doit repro luire. J'ai adopté ta méthode. Je me couche à huit heures et je me lève à quatre pour travailler; mais j'ai bien de la peine à éviter les invitations; c'est une vraie calamité. Les gens du monde, qui dorment toute la journée et ne font rien, ne comprennent pas que leur vie ne peut calmer avec la nôtre. Le peu que j'ai fait ici, je l'ai fait dans ces heures de solitude et de recueillement nocturnes. Si je n'ai pas beaucoup écrit, en revanche j'ai beaucoup regardé avec mon œil de rat ou de myope, ce qui est synonyme (*mus, rat, ops, œil*)."

Gautier d'ailleurs ne dédaignait pas le calembour.

Il paraît que Théophile Gautier avait sollicité l'autorisation de suivre l'expédition de Chine, en qualité d'historiographe. Les bureaux de la guerre repoussèrent cette demande avec la superbe hauteur qui leur est habituelle. Que leur importait de fournir à un écrivain déjà célèbre l'occasion d'écrire un livre qui aurait pu être le digne pendant de *Constantinople* ou de ses merveilleuses descriptions de la Russie moderne?

"Si j'avais demandé cent mille francs de rente, s'écriait mélancoliquement Gautier, et le poste d'ambassadeur pour mes peines, je crois que je n'aurais pas été plus mal reçu..... Il semblerait que cette chose si simple, envoyer l'un des rédacteurs du *Journal officiel* à la suite de l'expédition de Chine pour décrire le pays, ses habitants, ses mœurs, ses paysages, ses monuments, soit une action énorment absurde, capable de compromettre le succès de la dite expédition. Le *Times* a trouvé le moyen de faire admettre l'un de ses correspondants dans l'armée anglaise; la France, à ce qu'il paraît, n'est ni assez riche, ni assez puissante, ni assez intelligente pour faire comme le *Times*."

Un jour, la fantaisie vint à M. Feydeau de bombarder son ami d'un compliment bizarre. Il lui dit que ses contemporains, s'ils étaient justes, devraient lui décerner le nom de *Goethe français*. M. Feydeau avoua naïvement que cette observation fit sourire le poète:—"Hélas! ajouta Gautier, il m'a toujours manqué au moins une chose pour ressembler complètement à Goethe.—Quoi donc?—Le duo de Weimar."

DE TOUT UN PEU

Les dépêches de l'Arkansas sont toujours à la guerre. Les troupes fédérales paraissent avoir beaucoup de peine à maintenir la tranquillité dans les rues de Little Rock.

MM. John E. Bennett et Searle, de la Cour suprême, ont été arrêtés, hier soir, par les forces de Baxter. Ils venaient ici pour la session régulière de la Cour.

Un autre juge de la Cour suprême, M. Stephenson, se trouvait sur le terrain où MM. Bennett et Searle ont été arrêtés par les soldats de Baxter.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'enlèvement des deux juges de l'Arkansas, c'est que chaque parti accuse l'autre d'avoir commis cette violence. M. Brooks a envoyé un télégramme au Président pour lui dénoncer l'acte comme l'œuvre des agents de M. Baxter.

Voici un petit dialogue paru, en 1848, au bas d'une caricature de "l'homme au vastasas": — Eh bien, Ledru-Rollin qu'on disait si timide...

Il y a des figures fatales, la chose est incontestable. Exemple: la figure de Rochefort. Il nous souvient parfaitement qu'il y a vingt ans, le futur tribun, alors tout jeune, et simple employé du baron Haussmann, vint faire ses débuts littéraires au Mousquetaire d'Alexandre Dumas père.

Alexandre Dumas s'entendait à observer. Depuis lors, combien d'épisodes ont donné raison à cette parole de grand contour! Henri Rochefort, rédacteur du Figaro, dont il avait fait un journal d'opposition...

La grosse préoccupation du moment est de savoir où se trouve le comte de Chambord. A Versailles? à Frohsdorf? à Salzbourg? Les avis sont partagés. Personne ne connaît le

lieu de sa retraite: mais presque tout le monde s'accorde à nier sa présence à Versailles. Notre préoccupation ne serait pas moins vive, bien que d'une tout autre nature, si l'on nous apprenait tout à coup que le fils de Napoléon III est à Versailles, ou bien que le comte de Paris a subitement disparu sans que personne puisse dire où il est.

Ce n'est pas la première fois que la présence du comte de Chambord à Versailles est signalée. On raconte qu'au mois de Novembre dernier, à l'époque de la loi de prorogation, il habita, pendant toute la durée des débats, chez un député de ses amis chargé de faire parvenir à ses collègues d'extrême droite la consigne royale.

Le lecteur parisien connaît le verbe mourir, le plus irrégulier de tous les verbes français, au dire d'un gentleman qui avait appris à le conjuguer à Belleville:

Je crève, Tu claques, Il rend sa fourchette, Nous cassons notre pipe, Vous remerciez votre boucher, Ils dévissent leur billard.

Il n'y a que le verbe dormir qui puisse lutter avec celui-là. Je dors, Tu pionsces, Il roupille, Nous tapons de l'œil, Vous cassez votre canne, Ils piquent leur chien.

LES ANTIQUITÉS DE L'ARIZONA.—Nous extrayons d'une lettre adressée au Republican, de Saint Louis, quelques détails intéressants sur les ruines découvertes dernièrement dans l'Arizona.

Un examen attentif des ruines assez considérables découvertes à quelques milles à l'est de Florence, sur le Gila, a démontré leur importance. C'est le lieutenant Ward qui découvrit les restes de ce qui fut autrefois une grandiose architecture.

A l'intérieur sont les restes d'une construction beaucoup plus élevée, mesurant deux cents pieds dans les deux sens et faites de pierres brutes. Distance en distance, les murs se sont conservés à la hauteur de douze pieds au-dessus du sol.

Sur le côté E. de la Grand Casa, on remarque deux ouvertures de forme ovale qui ont dû servir de fenêtres; sur la partie supérieure du mur du palais, on constate un dessin qui semble être la représentation du soleil.

Les fragments de poteries et de pierres polies révèlent un certain degré de civilisation chez le peuple qui construisit ces édifices, civilisation qu'on pourrait comparer à celle des anciens Péruviens, des anciens Américains du Centre et des anciens Mexicains.

HOTEL ST. LOUIS DE KAMOURASKA LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public et ses nombreux clients que cet hôtel si connu des touristes, sera ouvert le 20 Juin prochain.

INFAILLIBILITÉ!



L'HUMANITE SOUFFRANTE.

LA PLUS Grande découverte du Siècle

pour la première fois importée en Canada. IL A GUERI DES MILLIERS DE PERSONNES.

DIAMOND RHEUMATIC CURE.

Par son histoire il occupe la position la plus honorable possible que puisse obtenir un remède. Quelques années après qu'il eut été connu seulement des parents, des voisins et de quelques patients du propriétaire qui y recourait dès qu'ils se sentaient atteints de Rhumatisme...

Au moyen de ce remède des milliers de gens, de faibles, malades et souffrants qu'ils étaient sont devenus forts, vigoureux et heureux. Cette médecine est préparée par un médecin soigneux, consciencieux et expérimenté.

Porte voisine du Palais de Justice, Rue Notre-Dame. Agents généraux pour la Province de Québec.

PENSION PRIVÉE. LES MESSIEURS qui désirent pensionner en dehors de la ville, sans toutefois s'éloigner trop du centre des affaires, trouveront une excellente pension avec bonne table et attentions délicates, chez M. Napoléon Lachance.

AU CLERGE. LE PROTESTANTISME Jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

ROMANS CANADIENS. Une collection de cinq jolis romans canadiens, en anglais; 84 pages 8vo. — Prix, broché, 25c.

A. BELANGER, Marchand de Meubles,



276, rue Notre-Dame, Montréal. Montréal, 24 avril 1874. 5-18-12 f-471

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants.

APPRENTIS DEMANDÉS.

ON a besoin de garçons pour la lithographie. S'adresser à ce bureau.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDÉS FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c.

NOUVEAUX MOULINS A LAVER COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE, MACHINES A TORDRE, MACHINES et FERS a GAUFFRER.

\$5 à \$20 par Jour, Agents demandés à l'étranger de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, incréateurs et ouvriers d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

POUDRE ALLEMANDE, SUBNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES.

EVITEZ LES CHARLATANS. Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui cause la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir.

L'INTENDANT BIGOT,

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, L. Côté de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.